

Le magazine de la FCPE
Pour l'enfant vers l'homme

la revue **DES** parents

ISSN:0223-0232

→ **CONSEIL 11**
La maternelle : une étape
cruciale



→ **VIE AU QUOTIDIEN 12**
Ces vacances qui font grandir

→ **DÉBAT 18**
Doit-on récompenser
les bons élèves ?

n°406 juin 2016 / 2,28 €



Environnement

Protégeons nos enfants

page 21

sommaire

Famille

- 05 **En bref** : A savoir, à cliquer, à lire, à voir
- 09 **Métier** : Urbaniste
- 10 **Santé** : Troubles orthopédiques : repartir du bon pied !
- 11 **Conseil** : La maternelle : une étape cruciale
- 12 **Vie au quotidien** : Ces vacances qui font grandir



Liliana Moyano,
présidente
de la FCPE

Marseille, le 14 mai 2016.

CONSTRUISONS ENSEMBLE UNE SOCIÉTÉ DES ÉGAUX

L'école, c'est là où tout commence, mais c'est aussi le lieu où tout se reproduit – et notamment les élites. Devons-nous nous satisfaire du nombre de décrocheurs tous les ans ? Devons-nous accepter que les enfants d'ouvriers et de chômeurs réussissent moins que les enfants de cadres et de professions libérales ? Devons-nous assister au fait que certains enfants, de par leur condition sociale, démarrent avec un boulet au pied sans pouvoir arriver à s'en débarrasser ? Si ça, c'est l'égalité « dite républicaine », alors vous trouverez la FCPE pour s'y opposer. Je n'aime pas le concept d'« égalité des chances ». Comme le disait justement Franck Lepage, l'égalité des chances, c'est mettre une tortue et un lièvre sur la même ligne de départ et les regarder courir ! Je préfère l'égalité des droits qui placera la tortue devant le lièvre car celle-ci va moins vite que lui. Ce qui m'intéresse, c'est la ligne d'arrivée et pas celle de départ. Encore faut-il que le chemin ne soit pas accidenté, par les trous dans les emplois du temps, du fait notamment du non-remplacement des professeurs absents.

L'égalité, c'est là le cœur de notre projet éducatif. Je suis convaincue que l'un est égal à l'autre, je suis convaincue que l'une est égale à l'autre aussi. Je suis convaincue que notre combat est de construire ensemble une « société des égaux ».

Certains nous traitent de « droit-de-l'hommistes » (ce qui est une insulte dans la bouche de ceux qui la profèrent), parce que ceux-là considèrent qu'un enfant français aurait plus de droits qu'un enfant étranger. Nous ne voyons que des enfants qui ont le droit simplement d'être traités en égaux, d'avoir chacun et chacune le droit à l'éducation.

Cette école bienveillante que nous appelons de nos vœux, que nous nous acharnons à faire vivre, nous la voulons parce qu'elle est la condition de la réussite de tous, parce qu'elle est l'ingrédient qui fera vivre ces trois mots qui ensemble font lever des montagnes : liberté, égalité, fraternité.

Ces mots ne sont pas uniquement des gravures au fronton des écoles, les faire vivre, c'est commencer à transformer l'école.

Éducation

- 15 **En bref** : A savoir, à cliquer, à lire, à voir
- 16 **Comprendre** / Texte juridique
- 17 **Vie scolaire** : Comment sont décidées les affectations ?
- 18 **Débat** : Doit-on récompenser les bons élèves ?
Interviews de François Dubet, sociologue et

François Muller, professeur agrégé d'histoire

- 19 **Initiative** : Mobilisation générale en vue de la rentrée
- 20 **Portrait** : Samya Mokhtar, présidente de l'Union nationale lycéenne



19

Dossier

Protégeons nos enfants

21 à 29

Un peu partout en France, des écoles jouxtent des zones agricoles largement arrosées de pesticides, notamment des vignes et des arbres fruitiers. Il y a encore quelques années, c'était plutôt l'omerta sur le sujet. Mais, dans le Bordelais comme ailleurs, la mobilisation des parents, des médecins et des associations écologistes commence à ébranler les certitudes.



21

Fédération

- 31 **Agenda**
- 32 **Arguments** : 70^e congrès national de la FCPE à Marseille
- 34 **En régions**

Pages spéciales départementales :
01, 03, 14, 16, 21, 38, 44, 69, 79, 82, 85, 92, 95.

famille en bref

Du 28 au 30 octobre 2016



Fan de BD, devenez juré !

A l'occasion du 36^e festival de bande dessinée qui a lieu chaque automne à Saint-Malo, Ouest France et Quai des Bulles s'associent pour décerner le prix Ouest France/Quai des Bulles 2016. Celui-ci désigne un ouvrage paru dans l'année et vient récompenser ses auteurs. Et qui départage ? Un jury de lecteurs ! Les fans de BD, âgés de 18 à 35 ans, peuvent se porter candidats dès maintenant pour rejoindre les jurés 2016. Pour participer, il suffit d'adresser une lettre de motivation avant le 21 juin sur ouest-france.fr.



quaidbulles.com

Jusqu'au 31 octobre 2016 à Lille



Zep Open Museum

Petit résumé du concept de l'Open Museum : une personnalité inattendue est conviée au palais des Beaux-Arts de Lille et a pour mission de revisiter les collections, d'établir un dialogue avec les œuvres et les espaces du musée. Pour cette 3^e édition, l'institution a donné carte blanche à Zep, l'auteur de bande dessinée, qui propose donc aux visiteurs une relecture impertinente de l'histoire de l'art. Le circuit est agrémenté de dessins inédits, de projections et de surprises qui donnent vie aux sculptures et aux tableaux. Un joli pied-de-nez pour le petit garçon qu'il était et qui détestait pousser les portes d'un musée : « Je trouvais qu'on n'y voyait que des tableaux anciens, peints par des gens morts il y a très longtemps. Ça avait un côté très déprimant ». A lui maintenant de donner envie aux plus jeunes de s'intéresser aux céramiques et autres objets d'art !

pba-lille.fr



vaccination-info-service.fr

Jusqu'au 20 août 2017 à Paris



Bébés animaux

Les bébés animaux sont-ils déjà couverts d'une fourrure, d'un plumage ou d'un simple duvet à leur naissance ? Comment apprennent-ils ? Par le jeu ? Par l'imitation ? La nouvelle exposition installée à la Cité des sciences et de l'industrie à Paris plonge les enfants dès 2 ans dans le monde fascinant de 73 espèces de bébés animaux. Des histoires vraies, des spécimens à observer, des activités amusantes et éducatives transportent les visiteurs dans un univers étonnant qui force l'émerveillement. A l'instar de Crad'Expo ou de Zizi sexuel l'expo, cette aventure a pour objectif d'initier l'enfant à des notions simples de biologie animale, et en se comparant aux petits animaux, de lui faire prendre conscience de son propre développement.

Pour les 2-7 ans. Tarifs : 9 euros. TR : 7 euros.
cite-sciences.fr



© Christian Nitard



A quoi servent les vaccins ?

Dans un contexte où la défiance des Français envers la vaccination ne fait que croître, l'Institut de prévention et d'éducation à la santé (Inpes) a mis en ligne en avril un site pour « informer les usagers de manière fiable et transparente » sur la vaccination. Sur cet espace numérique, les internautes trouveront un état des lieux de la couverture vaccinale, des obligations et recommandations en la matière, des informations pratiques tels que le calendrier des vaccinations, le carnet de vaccination, la conservation des vaccins, une liste des personnes habilitées à vacciner. Le site sera enrichi de contenus pédagogiques, d'actualités et d'espaces participatifs, ainsi que d'une rubrique destinée aux professionnels d'ici la fin de l'année 2016. Avec ce nouveau portail, la ministre de la Santé Marisol Touraine entend dissiper les doutes. Encore eut-il fallu apporter quelques explications sur les adjuvants au centre des débats...



Enquête en ligne



Portrait d'une génération

Pourrais-tu être heureux sans junk food ? A qui l'Europe devrait-elle ouvrir ses frontières ? Demain ou dans les prochains mois, participerais-tu à un mouvement de révolte de grande ampleur, type Mai 68 ? Depuis le 11 avril, France Télévisions et 15 autres médias européens ont lancé une grande enquête dans le but de dresser le portrait des Européens de 18-34 ans. « Génération What ? » donne ainsi la parole aux 100 millions de jeunes de 12 pays européens. L'enquête comporte 150 questions, qui interrogent chaque internaute sur un ensemble de valeurs, d'attitudes et de comportements. En tout, 21 thèmes sont abordés, de l'attitude face à la crise économique ou à l'amour, en passant par les relations financières avec les parents ou les inégalités à l'école. Cette étude inédite s'inscrit dans la suite de l'opération « Génération Quoi », initiée en 2013 par France Télévisions. Plus de 250 000 Français s'étaient connectés pour exprimer leur opinion et faire leur autoportrait.

generation-what.francetv.fr

A savoir
A voir
A cliquer
A lire

L'amitié avec un grand A

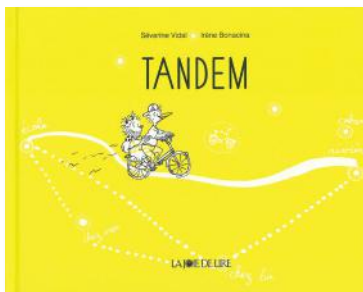
A partir de 4 ans



Tandem

« Il avait dit midi. Et là, il est pire que midi. » La petite chouette dans sa robe à pois attend son ami : un drôle d'oiseau, un nouveau arrivé à la rentrée. Depuis, ils sont inséparables, parlent beaucoup, de tout, et de rien parfois aussi. Aujourd'hui, ils ont prévu un voyage, un tout petit voyage, de l'école à la rivière en vélo... Et il n'est toujours pas là... Ce livre là, servi par les dessins jaunes et noirs tout en délicatesse d'Irène Bonacina, est un bonbon de poésie. Le texte de Séverine Vidal est incroyable, et cette amitié enfantine à bord d'une bicyclette nous fait perdre les pédales.

Editions La joie de lire, 12 euros.



A partir de 5 ans



Loin de Léo

Le lien d'amitié résiste-t-il à l'éloignement, au temps ? Une expérience difficile pour Emma, quand Léo, son meilleur ami, déménage dans un pays lointain. L'absence du petit garçon laisse un grand vide dans sa vie. Mais peu à peu, elle fait des rencontres inattendues et se découvre de nouvelles passions. Que se passera-t-il au retour de Léo ? Un album qui décrit avec des mots simples des sentiments souvent complexes.

Écrit par Andrea Maturana et illustré par Francisco Javier Olea. Talents Hauts, 14,90 euros.



Pour les ados et leurs parents



Les mijaurées

« Je n'osais pas croiser le regard de Lucile de peur d'y lire une désapprobation, un jugement, de peur d'y voir ce que je m'empêchais moi-même de penser, il suffisait d'un seul regard désapprouvateur de sa part et cette soirée pouvait virer rétrospectivement au cauchemar, à la faute, elle avait le pouvoir de donner une couleur à mes actes ». Est-il possible d'être amies sans perdre son âme ? C'est la question que pose en filigrane Elsa Flageul dans son dernier roman, Les mijaurées, à travers l'histoire de Lucile et Clara. Car au fil du temps, ce lien fusionnel qui unit les deux jeunes filles laisse des traces. Quand l'une domine, l'autre tangué, et vice-versa. Alors, leur duo, aussi incandescent que le sont les amitiés adolescentes, pourra-t-il survivre à l'aube de leur vie d'adultes ? Une belle autopsie de l'amitié vraie.

Ed. Julliard, 18,50 euros.



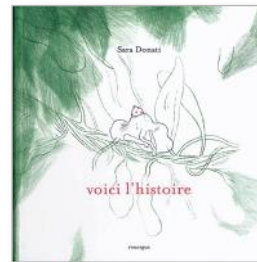
Dès 4 ans



Voici l'histoire

Voici l'histoire d'une minuscule graine qui va devenir une plante géante, et dont la tige qui se glisse par une fenêtre va provoquer la rencontre de deux êtres solitaires : Fante, qui s'ennuie terriblement devant sa télévision et Hydromel, qui prépare du thé tous les jours au cas où quelqu'un viendrait toquer à sa porte. L'album n'en dit pas plus, tout se joue dans les dessins, et les couleurs aussi. Subtilement, timidement comme les premiers instants d'une amitié.

De Sarah Donati, Editions du Rouergue, 13 euros.



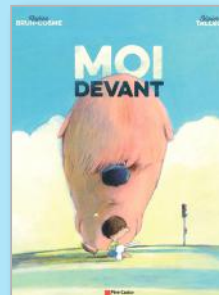
A partir de 3 ans



Moi devant

Ils étaient trois. Léo, le grand, Max, le moyen, Rémi, le plus petit. Léo, un gros chien aux couleurs pastels, marchait toujours devant. Il adorait ça. Max et Rémi se tenaient derrière lui. Ils se sentaient bien. Un matin cependant, derrière son dos de grand, Léo entendit : « Moi devant. » En quelques pages, Nadine Brun-Cosme raconte pleins de facettes de l'amitié : l'envie de protéger, l'envie de grandir, l'envie de voyager, l'envie d'être avec les autres et surtout, l'envie d'être soi.

Illustrations Olivier Tallec, Flammarion, Père Castor, 13,50 euros.



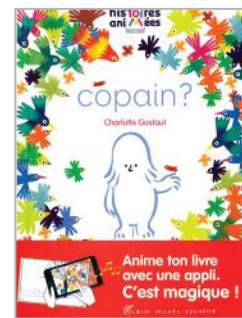
Histoire animée



Copain ?

Yéti, petit personnage curieux et naïf, s'interroge : est-il seul ? Y a-t-il quelqu'un pour jouer avec lui ? Cette histoire d'amitié va se révéler joyeuse et mouvementée... grâce au numérique ! Car Copain ? fait partie de cette nouvelle génération de livres qui s'animent avec une tablette ou un smartphone. On vise la page, et hop, il pleut des couleurs, du son, des amis ! Aussi joli que surprenant.

De Charlotte Gastaut, Albin Michel jeunesse, 15 euros.



Du 9 au 27 juillet à Avignon



Festival Théâtre'enfants

Comme chaque année, en marge du grand rendez-vous théâtral avignonnais, l'équipe de l'Eveil artistique a sélectionné tout un tas de spectacles poétiques à destination des plus petits. Dans cette Maison du théâtre pour enfants, à quelques pas des remparts, treize compagnies donneront plus de 200 représentations pour leur faire découvrir l'univers du spectacle vivant. Au programme de cette 34^e édition : du théâtre d'ombres (« En traits mêlés », « Le journal de Lulu »), des marionnettes (« Love me s'il te plaît »), du théâtre d'objet (« Duo dodu »), et bien d'autres récits à savourer...
festivaltheatreenfants.com



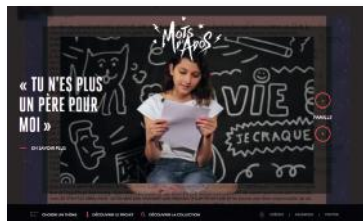
DR

mots-ados.com



Ecrits intimes

Mots d'ados est un projet artistique et collaboratif sur les écrits intimes de l'adolescence. En deux ans, Irvin Anneix a constitué une collection de plus de 5000 écrits, manuscrits comme virtuels, qu'il fait lire par d'autres adolescents qui en deviennent la voix. Après avoir installé un studio de tournage itinérant au Centre Pompidou jusqu'au 5 juin, l'artiste propose de découvrir ces lectures en ligne sur mots-ados.com. Des textes d'écorchés vifs, commentés par d'autres jeunes tout aussi à fleur de peau. Bref, un condensé d'émotions sur des thèmes chers à cet âge : amitié, amour, famille, identité, premières fois...



Festival Les Suds à Arles



Concours vidéos

A l'occasion de sa 21^e édition du 11 au 17 juillet, le Festival Les Suds, à Arles, organise avec Télérama, et la complicité de Bachar Mar-Khalifé, un concours de vidéos ouvert à tous. La règle en est simple : à partir du morceau Ya Balad, issu de l'album éponyme de l'artiste, il s'agit de réaliser une vidéo d'une durée de 3'45. La meilleure vidéo sera associée à la communication de l'artiste sur les réseaux sociaux à l'occasion de la sortie du single prévue pour septembre 2016. Elle sera également publiée sur les sites de Télérama et du Festival. Les meilleurs clips seront présentés pendant l'événement. Les candidats doivent adresser leur vidéo d'ici le 26 juin par mail uniquement, avec leurs coordonnées complètes (nom, prénom, adresse, âge, e-mail) à video@suds-arles.com. Les délibérations auront lieu au mois de juillet durant le festival.

suds-arles.com



© Bachar Mar-Khalifé

Cinéma



Le Monde de Dory

En 2003, *Le Monde de Nemo* avait attiré plus de 9 millions de spectateurs en France. *Le Monde de Dory*, le nouveau film Disney-Pixar, provoquera-t-il le même raz-de-marée ? Cette fois, c'est Dory, la copine amnésique de Nemo, qui est au cœur de l'intrigue. Elle mène une existence heureuse avec Nemo et son père Marin, sa famille adoptive, quand elle décide brusquement de retrouver son père et sa mère. Le trio se lance alors dans une folle aventure : ils traversent l'océan pour se rendre au prestigieux Institut de biologie marine, un aquarium et centre de soins situé en Californie. Sur leur chemin, ils demanderont l'aide de trois étonnants pensionnaires : Hank, un poulpe aigri qui passe son temps à s'échapper, Bailey, un béluga convaincu que son sonar ne fonctionne plus, et Destinée, un requin-baleine complètement myope. L'équipe du film aura-t-elle trouvé les ingrédients pour se renouveler et ne pas proposer un bis repetita au public impatient ? Verdict dans les salles le 22 juin.



9, 10 et 11 septembre 2016



Festival des Accroche-Cœurs à Angers

Temps fort de la rentrée proposé chaque deuxième week-end de septembre, le festival des Accroche-Cœurs à Angers est l'un des rendez-vous majeurs des arts urbains en France. Initié en 1999 par la compagnie angevine Jo Bithume, le festival investit l'espace public et permet de proposer une programmation riche et diversifiée, croisant les disciplines et les esthétiques (théâtre, cirque, danse, musique, arts plastiques). La 18^e édition fera la part belle à la mise en décors et à la scénographie de la ville. Alors, afin de créer un cœur de festival métamorphosé autour de lieux emblématiques d'Angers, la municipalité a lancé un appel à projets auprès des plasticiens et scénographes de la région. L'année 2016 sera également l'occasion de commémorer le 50^e anniversaire de la disparition de Jean Lurçat – artiste peintre, céramiste et créateur de tapisserie – qui a légué à la ville son œuvre monumentale *Le Chant du Monde*.

angers.fr



© Ville d'Angers

Imaginer les villes de demain

Programmation urbaine, transports, architecture, l'urbaniste est spécialisé dans l'aménagement des villes et la planification territoriale. Son principal défi : lever tous les obstacles – techniques, financiers et juridiques – pour faire aboutir les projets.

« **C'**est un métier dans lequel on est un peu chef d'orchestre. On anime différents corps de métiers, des bureaux d'étude, des équipes. Il faut réussir à comprendre rapidement comment seront répartis les rôles entre les différents intervenants sur un projet. Et il faut avoir la curiosité de l'innovation, regarder ailleurs ». Céline Afchain est urbaniste au sein de l'établissement

public à caractère industriel et commercial (EPIC) Grand Paris Aménagement, « premier aménageur d'Ile-de-France qui historiquement a en charge la gestion des biens de l'Etat ». Une entreprise qu'elle a intégrée après y avoir fait son stage de fin d'étude.

« Je travaille dans le service études et développement, c'est-à-dire en amont de l'aménagement », explique-t-elle. D'abord chargée d'études, Céline est rapidement devenue ingénieure d'études. Les possibilités d'évolution sont nombreuses comme encadrer des équipes, passer de l'aménagement à l'immobilier ou travailler en collectivité. En attendant, elle résume en une phrase la mission qui l'occupe au quotidien : « acheter des terrains au bon prix pour pouvoir ensuite réaliser le projet ». Une bonne dose de diplomatie et des qualités de négociation indéniables sont donc nécessaires. Et un petit peu en amont, le travail de terrain est un plus ! C'est d'ailleurs ce que préfère la jeune femme : « C'est primordial d'appréhender ce territoire que l'on a en charge d'aménager. Aller s'y balader, observer, ressentir un territoire, j'adore cette analyse de la ville. » Une étape indispensable pour répondre à l'objectif final : « Apporter un cadre de vie agréable aux gens qui habiteront ce territoire. ». C'est bien l'intérêt commun qui est en ligne de mire.



Pour étudier la faisabilité d'un projet, l'urbaniste est amené à réaliser un état des lieux sur le terrain.

Le master : la formation privilégiée

Après 2 ans de géographie, Céline Afchain a intégré – sur concours – le magistère aménagement à l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne. Formation de trois ans qu'elle complètera ensuite par un mastère spécialisé Management urbain et immobilier à l'ESSEC. Un exemple de parcours parmi tant d'autres, car l'offre de formation est abondante en France. Les instituts d'urbanisme universitaires, les unités de formation et de recherche (UFR) ou départements d'urbanisme et d'aménagement du territoire sont les principaux établissements délivrant des diplômes d'urbanisme en France en formation initiale et/ou continue (master bac+5). Les candidats à ce métier peuvent aussi se tourner vers les écoles d'architecture, certaines écoles de commerce, des écoles d'ingénieurs ou encore les instituts d'études politiques qui proposent des formations spécialisées dans ces domaines.

Des compétences pluri-disciplinaires

Autre particularité du métier : le rôle de médiateur de l'urbaniste qui intervient sur la programmation en amont de la construction proprement dite. En effet, la phase de diagnostic qui précède la conduite de projet constitue une part importante de son travail. Avant d'imaginer des aménagements, il devra tenir compte de nombreuses contraintes techniques, financières, juridiques, de critères historiques et sociologiques, et des volontés politiques parfois contradictoires. C'est pourquoi le métier requiert des compétences pluri-disciplinaires. Et c'est ce qui explique la diversité des profils accédant à la formation d'urbaniste. « Oui, c'est une profession au croisement de plein de formations, reconnaît Céline Afchain. C'est une richesse pour un métier qui doit être ouvert sur la ville et sur le monde ! ».

Valérie Dechaut-Geneste

Troubles orthopédiques

Repartir du bon pied !

Mon enfant marche avec les pieds en dedans, il tombe régulièrement, semble avoir une hanche plus haute que l'autre et se plaint de douleurs... Quels signes d'alerte faut-il prendre au sérieux ?

Source d'inquiétude légitime, les troubles orthopédiques alimentent aussi beaucoup d'angoisses infondées. Souvent, les parents croient repérer une anomalie chez leur enfant, redoutant des retentissements à l'âge adulte, alors qu'il n'en est rien : la croissance se charge, dans de nombreux cas, de « rétablir » la situation... « La marche avec les pieds en dedans, qui peut occasionner beaucoup de chutes, est par exemple un motif fréquent de consultation, note Julien Leroux, orthopédiste pédiatre au CHU de Rouen. Pourtant, chez un enfant qui n'a pas d'antécédent neurologique, ce trouble est bénin et ne mérite aucun traitement car il se corrigera toujours en fin de croissance. Néanmoins, si un seul pied est concerné, mieux vaut consulter un orthopédiste pédiatre et procéder éventuellement à un examen neurologique pour identifier l'origine du problème. » Autre motif de consultation récurrent : la question des

pieds plats. « Là encore, il est inutile de s'inquiéter, avant 7 ans, car c'est complètement normal, indique l'expert. Si le phénomène persiste au-delà, il mérite toutefois une visite chez un spécialiste, notamment s'il représente une gêne ou occasionne une douleur pour l'enfant. Le professionnel examinera la souplesse du pied : normalement, lorsque l'enfant se met sur la pointe des pieds, la voûte plantaire se recreuse et les talons reviennent vers l'intérieur. Dans ce cas, aucun traitement ne sera prescrit. En revanche, si une raideur apparaît, elle peut révéler une soudure anormale entre deux os du pied. On peut alors envisager de retirer chirurgicalement ce « pont » osseux ou cartilagineux, afin de redonner de la mobilité au pied et de faire en sorte qu'il reprenne une empreinte physiologique. »

Une surveillance tout au long de la croissance

D'autres troubles, parfois plus difficiles à détecter, méritent quant à eux une prise en charge précoce et spécifique. C'est le cas, par exemple, de la scoliose, qui passe parfois inaperçue pendant l'enfance et se révèle lorsque la croissance s'accélère, durant l'adolescence. Problème : elle peut dès lors avoir déjà causé beaucoup de dégât. « Nous recommandons aux parents d'observer régulièrement le dos de leur enfant, suggère Julien Leroux. Faites-le pencher en avant et regardez son dos à jour frisant. Si un côté vous paraît surélevé par rapport à l'autre, n'attendez pas pour consulter un spécialiste. Au moindre doute, une radiographie permettra de poser le diagnostic et d'envisager, en fonction de l'âge et de l'importance de la scoliose, une prise en charge par corset pour éviter que la situation de ne s'aggrave. Car dans certains cas, rares heureusement, une chirurgie s'impose. »

Autre motif de vigilance : l'inégalité de longueur des membres inférieurs. « Elle



Jusqu'à l'âge de 7 ans, la tendance naturelle est au pied plat.

est normale jusqu'à deux centimètres en fin de croissance, précise le spécialiste. Néanmoins, si l'on a un doute sur la manière dont cette asymétrie va évoluer, des calculs sont réalisés afin de pronostiquer l'écart en fin de croissance. Si besoin, il est alors envisageable de « freiner » la croissance du côté le plus long, en intervenant sur les cartilages autour du genou ; en bas du fémur ou en haut du tibia. Cette intervention se fait en hôpital de jour et n'occasionne pas de douleur. Toutefois, en cas d'inégalité importante (10 cm par exemple), un allongement d'os du côté le plus court peut être proposé, via un programme chirurgical beaucoup plus long (un an minimum) ». Reste, enfin, la question des douleurs, qui doit amener à consulter, notamment « lorsqu'une douleur réveille la nuit ou compromet une activité sportive, indique le spécialiste. Car, même si neuf fois sur dix, aucune cause n'est identifiée, la douleur peut (et doit !) être traitée avec des antalgiques ou des séances de kinésithérapie. »

Les semelles orthopédiques ? Avec modération !

« Elles sont régulièrement prescrites, alors qu'elles sont souvent inutiles, indique Julien Leroux, orthopédiste pédiatre au CHU de Rouen. Par exemple, elles n'ont jamais permis de corriger ou de freiner une scoliose. Le problème est que cette utilisation à tort et à travers retarde, parfois, une prise en charge adaptée. » Selon l'expert, les fameuses semelles répondraient néanmoins à deux situations précises : « Elles sont indiquées dans le cas d'une inégalité de longueur des membres afin de compenser un côté par rapport à l'autre, et éventuellement pour des enfants très sportifs, afin d'amortir les microtraumatismes subis par les talons. »

Emilie Gilmer

L'enfant à l'épreuve de la socialisation

La maternelle : une étape cruciale

Elle marque, en général, la première grande séparation avec l'univers familial et mérite d'être anticipée. Comment accompagner son enfant dans son premier contact avec l'école ?

Certes, la plupart des tout-petits ont déjà connu la crèche, la nounou ou la halte-garderie. Mais ce qu'ils vont découvrir en entrant à l'école n'a rien de comparable. « C'est la première vraie confrontation avec la vie en société, remarque Myriam Szejer, pédopsychiatre et psychanalyste¹. Quand il entre en petite section, l'enfant rompt avec un univers maternel où il est porté, changé, câliné pour apprendre à faire partie d'une collectivité, à fonctionner en groupe, sous la responsabilité d'un adulte, au même titre qu'une trentaine d'autres enfants ». Une étape cruciale pour l'autonomie et la socialisation, qui ne laisse pas indifférent. Alban, 4 ans, a fait sa rentrée en septembre dernier. Damien, son papa, en témoigne : « Au vu de ce qu'il raconte, la vraie nouveauté pour mon fils, ce sont les temps non scolaires : la cantine et la cours de récréation ! Le bruit, le mouvement, les « grands » qui chahutent... On sent bien que tout cela l'impressionne un peu, car il n'est plus dans le cocon rassurant de la crèche. »

La maternelle à 2 ans, la FCPE dit oui !

Parce que l'école maternelle joue un rôle manifeste en faveur des enfants les moins favorisés devant l'accès au savoir, la FCPE est favorable à l'entrée en maternelle dès 2 ans, pour les familles qui en font la demande. A condition, toutefois, que les besoins spécifiques des enfants de cet âge soient pris en compte et respectés, tant sur l'organisation de l'espace et des activités que des horaires.

Comment, alors, faire en sorte que cette arrivée dans un univers inédit soit une réussite ? « D'abord, il est essentiel d'expliquer à son enfant ce qu'il va se passer (où va-t-il aller ? avec qui ? pour quoi faire ? etc.) : l'idéal est de visiter l'école un peu avant les vacances d'été pour qu'il repère les lieux, note la spécialiste. On peut alors établir une comparaison entre l'école et le travail des parents (ou autres occupations) pour que l'enfant comprenne que l'on a chacun ses activités et que l'on se retrouvera tous à la maison une fois le « travail » terminé. » Autre sujet à évoquer par anticipation : celui de la propreté. « Là encore, il faut lui en parler, sans dramatiser, en lui disant qu'il vaut mieux être propre à l'entrée à l'école, car la plupart des enfants le sont et qu'il sera plus tranquille ainsi. »

Ne pas idéaliser l'école

Ensuite, il est important de donner du sens à cette rentrée. « Réfléchissez aux raisons qui vous poussent à inscrire votre enfant en maternelle, suggère Myriam Szejer. Pour certaines familles, l'objectif sera justement d'aider l'enfant à se socialiser, pour d'autres, il s'agira prioritairement de pouvoir continuer à travailler et à faire fonctionner le foyer. L'idée est que l'enfant comprenne pourquoi il entre à l'école et qu'il évite de penser que l'on cherche à se débarrasser de lui. » Attention, néanmoins, à ne pas idéaliser l'école ! « Si vous lui dites qu'il va apprendre à lire et à écrire, vous risquez d'engendrer beaucoup de déception, surtout s'il est curieux et pressé de le faire, remarque Myriam Szejer, car ce n'est pas ce qui va se passer dans l'immédiat. » Dernière étape pour une rentrée réussie : interrogez-vous sur la manière dont



De manière inconsciente, chaque parent projette sur cette rentrée ce que lui-même a vécu...

vous (oui, vous !) vivez cette séparation. « Parfois, lorsqu'un enfant pleure, on se rend compte qu'il se fait le porte-parole de son père ou de sa mère, remarque l'experte. Par ailleurs, au moins de manière inconsciente, chaque parent projette sur cette rentrée ce que lui-même a vécu. Attention, toutefois, de faire la part des choses pour permettre à son enfant d'écrire sa propre histoire ». Et si, malgré tout, votre progéniture fait grise mine et ne veut plus « y » retourner, il est opportun de s'interroger. « Peut-être est-il fatigué, note Myriam Szejer. On peut alors envisager de lui proposer des demi-journées plutôt que des journées entières, au moins durant quelques mois. Dans le cas, néanmoins, où sa souffrance persiste ou s'amplifie (troubles du sommeil, pleurs fréquents), n'hésitez pas à rencontrer l'instituteur/trice (voire le directeur/trice) pour identifier un problème plus profond (difficulté d'intégration ou éventuelle maltraitance par exemple). »

Emilie Gilmer

(1) Auteure de l'ouvrage *Petite école, grande rentrée : l'enfant et la maternelle*, éd. Bayard, 2011.

Se confronter à de nouvelles expériences

Ces vacances qui font grandir

On ne les a quittés que quelques jours, et pourtant, à leur retour, ils semblent avoir changé. A distance des parents, les enfants, qui ont la chance de partir un peu en vacances, apprennent tout autant que pendant le reste de l'année, à grandir tout simplement.

« **I**l y a trente ans, les parents confiaient leurs enfants à des colonies sans réticence. Aujourd'hui, on constate une difficulté à faire confiance.

On voit combien la séparation peut être compliquée, plus d'ailleurs pour les adultes que pour les enfants. On n'est plus dans la même culture », constate Elisabeth Beauvallet, responsable des séjours vacances-loisirs à l'Aroéven-Aquitaine (associations régionales des œuvres éducatives et de vacances de l'Education nationale). Créé dans les années 1950, à l'initiative de professeurs, ce mouvement d'éducation populaire œuvre depuis des décennies à faire vivre à des générations d'enfants l'expérience enrichissante des séjours collectifs et du « vivre ensemble ».



De nombreuses communes proposent pendant l'été une riche offre d'animations pour les enfants.

Avec comme pilier éducatif, la volonté d'inciter le jeune à gravir les marches de l'autonomie. Et ce, dès le plus jeune âge.

Sortir du cocon familial

« Pour les séjours des 6-10 ans, c'est la notion de premiers départs qui est privilégiée, l'apprentissage de l'autonomie sans papa et maman et la capacité à dépasser cette séparation », analyse Elisabeth Beauvallet en insistant sur l'un des aspects, selon elle, crucial de toute colonie, « l'importance de se faire de nouveaux copains ». Confronté à l'inconnu – de nouveaux lieux, de nouveaux amis et encadrants, un autre mode de vie et un environnement différent –, l'enfant apprend implicitement, loin du cocon familial, à s'adapter à l'inconnu, à gérer ses émotions, à surmonter ses craintes. Son sens de la débrouillardise est aussi sollicité. Porté par l'élan collectif, il va devoir ranger et gérer ses affaires, mettre la main à la pâte pour débarrasser la table, faire son lit... « L'idée est bien d'amener les enfants à faire seul, sans les parents et avec les autres enfants ». Les multiples activités proposées, allant de thématiques sportives,

Les chantiers de bénévoles pour s'engager en douceur

Chaque année, plus de 2000 jeunes français participent à des chantiers de bénévoles. Ouverts principalement aux jeunes de 14 à 18 ans, ces séjours, de deux à trois semaines, encadrés par la réglementation « jeunesse et sports », impliquent les jeunes dans des chantiers, en France ou à l'étranger. Les uns mènent des travaux de restauration d'un site patrimonial, d'autres des chantiers à caractère environnemental en installant par exemple un potager ou en réparant une serre, ou dans une veine sociale et culturelle, organisent un festival ou des animations dans des quartiers... Des activités sportives et culturelles et des sorties de découverte de la région viennent compléter les temps de « chantier ». Là, aussi, la vie collective est organisée par les jeunes eux-mêmes qui font leurs courses, préparent leur repas, décident des loisirs, le tout encadré par un directeur de séjour et des animateurs. Pour Charlotte Djenderedjian, chargée d'observation et de communication à Cotravaux, réseau d'acteurs du travail volontaire, « le chantier est plus une excuse pour découvrir la vie en collectivité et échanger. Côtéant des bénévoles de différentes nationalités, les jeunes découvrent une autre langue et différentes cultures, ce qui offre une formidable ouverture d'esprit et ils se créent des amitiés généralement fortes. Sans compter cette dimension d'engagement, de venir partager un projet et de le mettre en œuvre ».

www.cotravaux.org/ Tel : 01 48 74 79 20.



Dans les séjours dédiés aux 14-18 ans, possibilité est parfois donnée aux jeunes de partir seuls en camping pendant deux jours.

culturelles, historiques ou scientifiques, sont, elles, un sésame, riche de savoirs, de plaisirs et de découvertes. Même si pour Elisabeth Beauvallet, « l'activité n'est au fond qu'un prétexte. Au delà, se joue bel et bien la capacité de l'enfant à vivre en collectivité, à prendre des décisions, à avoir des responsabilités et à côtoyer des personnes de milieux différents, et ce, 24H/24h contrairement à l'école ».

La parole et le débat comme fil rouge

Loin d'être des simples « garderies », les colos, fondées sur des projets éducatifs cadrés et ficelés bien en amont, jouent à plein la carte du choix laissé à l'enfant et du dialogue. Dans tous les séjours, quel que soit l'âge, des discussions en groupe ont lieu quotidiennement, pour faire un bilan de la journée, pointer ce qui fonctionne ou non, quels sont les problèmes ou les demandes, pour décider ensemble de l'emploi du temps, des activités... « C'est l'apprentissage même de la vie en collectivité, comment on l'ajuste, comment on s'organise, comment on peut l'améliorer... La parole, c'est le fil rouge de ces colos », ajoute la responsable des séjours vacances à l'Aroéven-Aquitaine. Avec pour les juniors, les 11-14 ans, de nouveaux enjeux

sur l'autonomie qui se posent. « Dans cette tranche d'âge, on est dans le passage de l'enfance à l'adolescence, l'envie d'être pris au sérieux, d'être reconnu tout en commençant aussi à entrer dans l'opposition. Ils ont envie de plus de sensations et d'émotions, vont prendre plus d'initiatives, mais avec la difficulté de se heurter aussi à la réalisation, au concret ».

Des ados en position d'organiseurs

Pour les 14-18 ans, l'émancipation éducative peut même aller encore plus loin. Par exemple, lors d'un séjour, des sous-groupes sont formés et possibilité est donnée aux jeunes de partir seuls en camping deux jours, en organisant eux-mêmes ce mini-séjour : l'emploi du temps, la répartition des tâches, les menus... « Outre la question du « comment on fait ensemble », cela développe chez les jeunes leur capacité à faire des choix, à dépasser certaines frustrations liées à la vie collective, à prendre aussi confiance en eux, à connaître les autres mais aussi mieux se connaître soi-même. On est vraiment dans l'apprentissage de la citoyenneté et de la maturité ». Dans une autre formule « Up to you », les jeunes endossent même en amont la casquette d'organiseurs de leurs propres

vacances. Une destination et un budget sont fixés. A eux de se débrouiller, le tout chapeauté par un directeur qui les accompagnera lors du voyage. « Les jeunes se réunissent plusieurs fois par mois avant le départ, décident de toutes les étapes du voyage, du choix du logement, des activités, du comment ils vont vivre ensemble, quelles seront les limites, comment intégrer les derniers inscrits..., décrit Elisabeth Beauvallet. Cela fonctionne très bien. Ils sont très impliqués. La preuve en est que certains d'entre eux à la fin sont plus enclins à préparer un BAFA, signe de leur volonté de s'engager, d'organiser et de prendre des responsabilités ».

Marianne Peyri

Des activités dans sa propre commune

Sans forcément prendre le chemin de la colonie, les enfants peuvent passer des vacances stimulantes et enrichissantes en pratiquant des activités dans leur propre ville. Nombre de communes proposent durant l'été une multitude d'ateliers ou stages au sein des traditionnels centres aérés, mais pas seulement. Certaines ont même mis en place des programmes d'animation originaux. Par exemple, à Metz, depuis trente ans, chaque été, pour 2 €, tout jeune de 5 à 16 ans peut intégrer le dispositif « Animation estivale ». En partenariat avec le tissu associatif local, des initiations allant de 2h à la journée entière, leur permettent de pratiquer théâtre, voile ou pêche... « Ce dispositif permet à tous les enfants et notamment ceux qui n'ont pas la chance de partir en vacances, de découvrir de nouvelles activités, de se faire de nouveaux amis, d'avoir des interventions de qualité en rencontrant des professionnels, de leur donner envie aussi par la suite de pratiquer tel sport ou telle activité culturelle », témoigne Margaud Antoine-Fabry, adjointe à la jeunesse à la mairie de Metz en précisant combien cette offre d'animations favorise également la mobilité au sein de la ville et la mixité sociale, les jeunes devant souvent changer de quartier selon l'activité choisie.

éducation en bref

Le chiffre

4,4 % En 2014-2015, les absences non justifiées d'au moins quatre demi-journées par mois concernent 4,4 % des élèves en moyenne.
Note d'information n° 11 de la DEPP, avril 2016

Education à la santé



Vivre avec le soleil

Les expositions solaires excessives, en particulier celles de l'enfance, ont conduit dans les pays occidentaux à de véritables épidémies de cancers de la peau et de cataractes. Face à ces enjeux de santé publique, la prévention et l'éducation sont devenues des priorités. C'est dans ce contexte, que l'association Passerelles.info, en partenariat avec La Sécurité Solaire, a développé le programme Vivre avec le Soleil. Il comprend quatre volets : un guide pour les enseignants, une plateforme

Internet, des formations et des évaluations. Dans le guide, la pédagogie proposée repose sur la démarche d'investigation. Les élèves découvrent eux-mêmes, par des expériences et recherches simples, quand le soleil est dangereux et quand il ne l'est pas, les bienfaits et les méfaits du soleil sur la santé, les origines des couleurs de peau et les différences de sensibilité, comment se protéger efficacement du soleil...

www.passerelles.info



La presse à l'école



Lirelactu.fr

Faire découvrir la presse écrite aux collégiens et aux lycéens : tel est l'objectif de la nouvelle plateforme Lirelactu.fr lancée par le ministère de l'Éducation nationale à l'occasion de la 27^e Semaine de la presse et des médias dans l'école. Les élèves du secondaire pourront ainsi feuilleter chaque jour quinze titres¹ de presse nationaux, dont quatre en langues étrangères. Ce service sera consultable en se connectant au wifi de l'établissement, sans possibilité de téléchargement ou d'impression pour les utilisateurs. A noter que la publicité est absente de la plateforme et les données des élèves sont protégées. La ministre a fait un appel du pied aux hebdomadaires et à la presse quotidienne régionale pour qu'ils rejoignent l'opération.

(1) *Le Monde, Les Echos, Libération, Le Parisien, Le Figaro, La Croix, L'Humanité, L'Express, Courrier International, L'Obs, International New York Times, New York Daily News, La Vanguardia, Cinco Dias.*



Sécurité et accessibilité



Rapport 2015 de l'Observatoire

Le 17 mars 2016, l'Observatoire national de sécurité et d'accessibilité des établissements d'enseignement a remis son 20^e rapport annuel à la ministre de l'Éducation nationale. Parmi les sujets traités, celui de l'actualisation du plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs. Dans ses propositions, l'Observatoire préconise entre autres d'équiper les écoles et autres établissements d'enseignement d'un moyen technique réservé aux alertes et aux messages d'urgence (téléphone dédié, bipleur, sirène d'alerte...). Le rapport fait également un état des lieux de la mise en accessibilité des lycées à travers les Ad'Ap (agendas d'accessibilité programmée). En termes de prévention, plusieurs guides sont mis à disposition : sur le risque et la sécurité en SVT et en biologie-écologie, sur la sécurité des élèves enstage, sur les travaux règlementés pour les mineurs et sur les dangers des fumées.



Maternelle



Comment l'enfant apprend-il ?

Que se joue-t-il à l'école maternelle ? Les enfants progressent à leur rythme mais comment ? Quels sont les effets du mode de garde, de la taille de la fratrie, des pratiques éducatives des parents dans les apprentissages ? Ce sont quelques-unes des questions auxquelles la nouvelle phase de l'étude Elfe devra répondre. Elle se déroulera en 2016 dans les écoles maternelles, associant les enseignants de moyenne section avec l'autorisation du ministère de l'Éducation nationale. Elle permettra de recueillir des informations sur les premiers apprentissages des enfants à 4-5 ans. L'observation d'enfants nés à la même période, sur une durée de vingt ans, représente une occasion unique de comprendre ce qui perturbe ou au contraire favorise leur développement. Elle permettra d'analyser de quelle façon ils trouvent leur place dans la société. Leur santé, leur scolarité, leur alimentation, mais aussi leur vie familiale et sociale ainsi que leur lieu d'habitation seront analysés par les quelque 150 chercheurs participant à l'étude.



Pour bien préparer la rentrée scolaire



« J'aime mon école publique »

La FCPE réaffirme son attachement à l'école publique, avec un tote bag « J'aime mon école publique » illustré par Marie Margo. Il a été conçu pour ses militants à l'occasion de son 70^e congrès. Autre outil indispensable aux parents d'élèves, l'agenda 2016-2017, avec toutes les dates clés à ne pas manquer pour mener son action de parent à l'école, au collège ou au lycée. Enfin, pour compléter la panoplie parfaite du militant, la FCPE a réédité L'incollable du parent d'élève avec l'ensemble des textes sur l'ensemble du système éducatif mis à jour. Un outil pour donner à tous les militants FCPE les bases pour comprendre et agir.

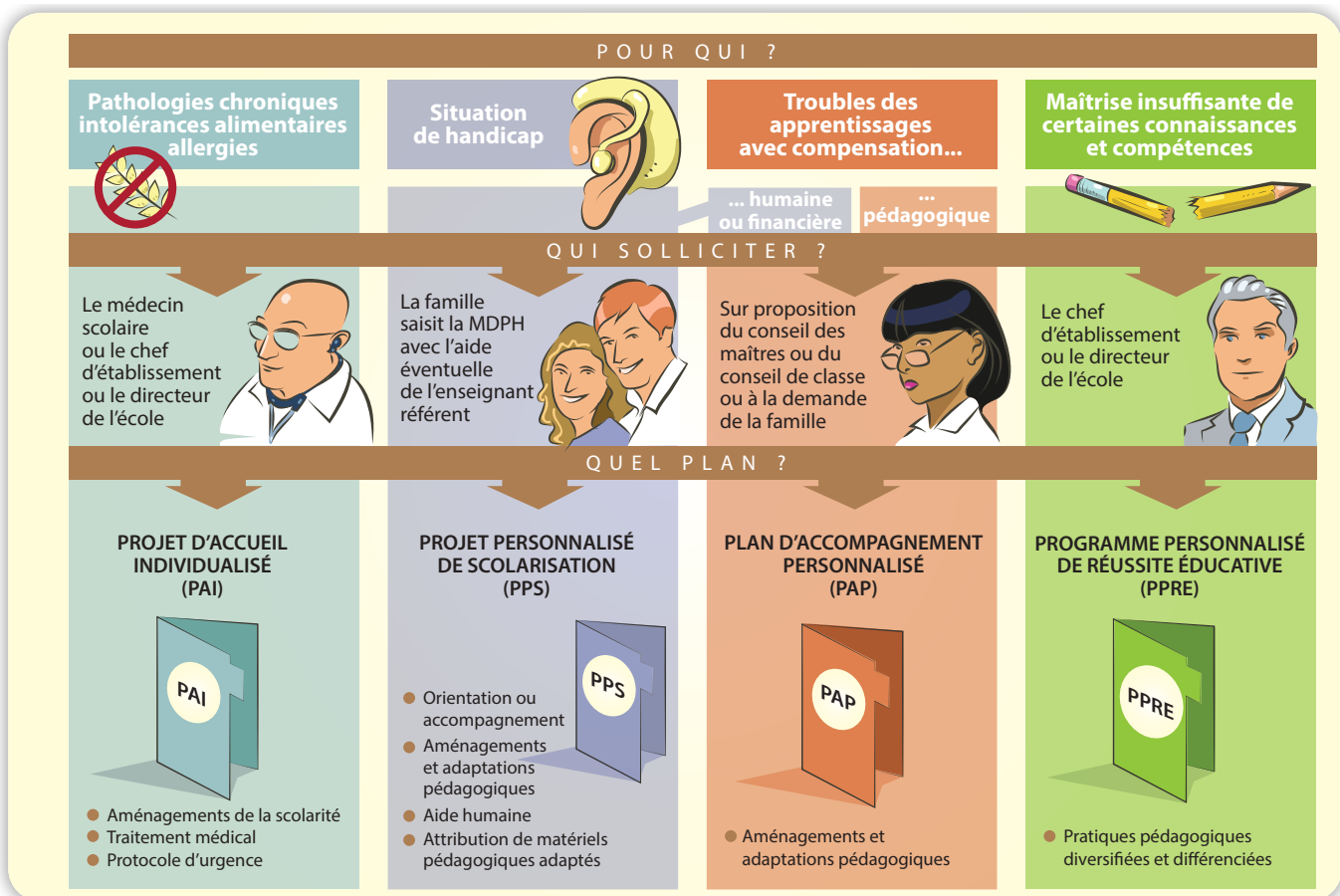


En commande par mail auprès de la FCPE :
fcpe@fcpe.asso.fr

Prise en compte des besoins éducatifs particuliers

Quel dispositif pour quels élèves ?

Pour permettre à chaque enfant en situation de handicap de trouver une réponse adaptée à ses besoins spécifiques, plusieurs dispositifs d'accueil sont possibles. Des adaptations pédagogiques sont ainsi mises en œuvre au service de la réussite de l'élève.



David Loy

texte juridique

Décret n° 2006-935 du 28 juillet 2006

Droits des représentants de parents d'élèves

Réunie en congrès en mai dernier, la FCPE a rappelé qu'elle ne tolérerait plus la moindre entorse au décret de 2006 qui fixe, entre autres, les droits des représentants des parents d'élèves. C'est d'ailleurs l'objet de la motion *Application du décret parents*, adoptée à l'unanimité le 16 mai 2016 par le congrès. Tout incident, même le plus minime s'il en est, fera systématiquement l'objet d'une remontée par nos soins au ministère de l'Éducation nationale, puis ce sera le recours auprès du tribunal administratif. Par conséquent, la FCPE invite ses adhérents à lui signaler systématiquement tout manquement dans l'application des droits des parents et notamment concernant : L'affichage des coordonnées des représentants de parents d'élèves en début d'année notamment des associations représentées en CDEN, CAEN ou au CSE (art. D111-6 et D111-7 du code de l'éducation) ; La communication de la liste des parents d'élèves de l'école ou de l'établissement scolaire, avec leurs coordonnées (art. D111-8) ; La mise à disposition d'une boîte aux lettres et d'un panneau d'affichage (art. D111-8) ; La possibilité de distribuer nos documents dans de bonnes conditions et sans censure (art. D111-9) ; La possibilité pour les représentants des parents d'exercer pleinement leur rôle de médiateur (art. D111-11) ; Des horaires de réunion des instances compatibles avec les disponibilités des parents (art. D111-12) ; La mise à disposition des mêmes documents et des mêmes informations pour les représentants des parents d'élèves que pour les autres membres de l'instance concernée (art. D111-13) ; La mise à disposition d'un local de l'école ou de l'établissement scolaire pour l'organisation de réunions, pendant ou en dehors du temps scolaire (art. D111-14).

Comment sont décidées les affectations ?

Redoublement, déménagement, manque de place... Chaque année, des collégiens ou lycéens se retrouvent sans établissement pour la rentrée suivante. Dans les académies où la démographie est exponentielle, les affectations se font parfois sous tension. Exemple à Rennes.

Orientation...

La responsabilité de l'orientation est assumée par le chef de l'établissement. Il prononce des décisions, en 3^e et en seconde, qui sont l'aboutissement d'une réflexion et d'un accord entre l'élève, ses parents et l'équipe pédagogique. « Les décisions d'orientation ne portent que sur les voies : générale, technologique, professionnelle ou apprentissage, remarque Valérie Grumetz, inspectrice de l'Éducation nationale information et orientation à l'académie de Rennes. Le chef d'établissement ne se prononce pas sur les filières. »

... et affectation

Une fois la décision d'orientation validée, l'élève a la possibilité de faire jusqu'à quatre vœux d'affectation. À partir de ce moment-là, l'inspection académique prend le relais. C'est elle qui a la responsabilité de trouver un établissement pour tous les élèves du département. Les affectations concrétisent tout le travail d'orientation qui aura, au préalable, tenu compte des contraintes de la réalité du terrain (place dans les filières, distance par rapport à l'habitation...).

Un outil national sur internet

L'inspection académique utilise une application nationale, Affnet¹ dans laquelle sont saisis, par l'établissement d'origine, les vœux des élèves. Les affectations se déroulent en deux tours et « répondent à des règles qui traduisent la politique académique. Par exemple, à Rennes, les élèves de Segpa sont prioritaires dans les affectations en CAP », détaille l'inspectrice.

Des filières pros très demandées

Les places dans certaines filières professionnelles sélectives ne peuvent pas satisfaire tous les vœux. Résultat, des élèves se retrouvent sans établissement à la rentrée. « Le premier réflexe de la famille est de se retourner vers l'établissement d'origine. Le proviseur va alors organiser un nouveau travail sur l'orientation pour aboutir à d'autres vœux qui seront soumis à un second tour. Si l'élève se retrouve encore sans établissement, il sera dirigé vers le centre d'information et d'orientation avec lequel il retravaillera son projet jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée », insiste Valérie Grumetz.

Les déménagements hors délai

Tous les établissements scolaires de France peuvent saisir des vœux en dehors de leur département à condition que la famille puisse justifier d'une adresse et que les vœux soient saisis avant la date de clôture d'Affnet. « Pour l'Ille-et-Vilaine, la date de clôture est le 7 juin. Si le déménagement a lieu après cette date, les familles doivent alors contacter l'inspection académique dès qu'elles ont une adresse », explique Nathalie Mevel, adjointe à la division des élèves. L'affectation, idéalement dans l'établissement de secteur s'il reste de la place, devient alors manuelle. « L'affectation est à la fois une mécanique de gestion de masse et un travail



Pour toutes questions relatives aux procédures d'affectation, les parents doivent prendre contact avec l'académie dont ils dépendent.

de dentelle pour étudier tout un tas de situations particulières », conclut Valérie Grumetz.

Anne-Flore Hervé.

(1) « Aff » pour affectation, « el » pour élève et « net » pour internet.

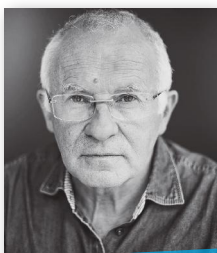
En cas de redoublement

Un élève qui redouble est prioritaire dans son établissement. Depuis octobre 2015, ce droit est aussi applicable à l'élève de terminale qui a échoué au bac. Il peut aussi conserver ses bonnes notes afin de l'encourager à le repasser. « Le but de cette disposition est de lutter contre le décrochage scolaire et d'éviter que le jeune quitte l'école sans diplôme », commente Valérie Grumetz, inspectrice de l'Éducation nationale information et orientation à l'académie de Rennes.

→ Doit-on récompenser les bons élèves ?

François Dubet, sociologue

« Il faut sortir de la logique de distribution des prix »



François Dubet a notamment publié *La préférence pour l'inégalité aux éditions du Seuil* (106 pages, 11,80 €).

Que pensez-vous des récompenses données aux bons élèves, comme les bourses au mérite¹ ?

L'école française a toujours eu comme héros l'élève d'origine modeste qui, grâce à l'école, s'élève vers les sommets. C'est important de récompenser, encourager et soutenir le bon élève. Avec des réserves cependant. Bien souvent, les élèves qui ont le plus de mérite sont

d'origine sociale favorisée. Leur mérite personnel est conditionné aux circonstances de leur naissance. Il faudrait que la prime au mérite soit indexée sur les revenus des parents, sinon elle devient un cadeau que les riches se font entre eux.

(1) Le conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, présidé par le Républicain Laurent Wauquiez a décidé de mettre en place dès cette année une bourse au mérite régionale de 500 € à destination des lycéens et apprentis.

Et les moins bons élèves, ils ne méritent pas d'être encouragés ?

C'est la seconde réserve. En ne récompensant que les meilleurs, la tradition méritocratique de l'école française enfonce les autres. Le casse-tête qui se pose aux enseignants aujourd'hui, c'est de continuer à récompenser les bons élèves sans humilier et décourager les autres. Heureusement, beaucoup y parviennent, notamment en élémentaire, mais c'est très compliqué.

N'est-ce pas la notion même de « bon élève » qu'il faudrait revoir ?

Ce n'est pas scandaleux de distinguer les bons des mauvais élèves. Ce qui est scandaleux, c'est qu'il n'y ait qu'une manière d'être bon. Aujourd'hui, l'école a du mal à reconnaître les talents des élèves autres que disciplinaires. S'ils n'ont pas

des résultats corrects dans les matières générales, ils ne sont pas bons. Même avec des bonnes notes en atelier ! C'est tellement ancré dans les mentalités que les élèves eux-mêmes en sont persuadés. Certains pensent même que l'école n'est pas faite pour eux. Pour l'estime de soi, c'est catastrophique. Ce n'est pas un hasard si dans les études internationales, les élèves français sont ceux qui ont la plus faible confiance en eux. Il faut sortir de la logique de distribution des prix qui laisse toujours les mêmes de côté. Et faire en sorte que tout élève ait la chance d'être bon quelque part afin qu'il soit valorisé dans ce qu'il sait faire. Ce n'est pas parce qu'on s'intéresse aux moins bons élèves, que l'on nivelle le niveau par le bas. L'école s'adresse à tous les élèves.

François Muller, professeur agrégé d'histoire

« Une surenchère permanente et symbolique »

Récompenser les bons élèves, est-ce une bonne idée ?

Donner de la valeur au travail traverse l'école depuis son origine. Il ne s'agit pas d'autre chose que de l'évaluation. L'école se trouve confrontée à un paradoxe qui met à mal les personnels (et les familles) : éduquer tous les enfants et, en même temps, faire le tri. Récompenser les élèves en soi n'est pas une mauvaise idée mais les bonnes intentions ont parfois de mauvais effets.

Quel genre d'effets ?

Dire à un bon élève qu'il a bien travaillé, c'est lui faire un retour positif. C'est important puisque ça le valorise et c'est motivant pour lui. Mais le dire systématiquement et régulièrement, aux yeux de tous, cela peut générer des effets de stigmatisation et une séparation dans la classe. En éclairant une seule réussite, tout le reste est assombri. Noter, punir et récompenser sont des actes

publics qui renforcent la comparaison sociale. Enseignants, ou encore élèves eux-mêmes, peuvent user de classement et de compétition. Cette approche individualiste de l'évaluation laisse forcément de côté des élèves. Les décrocheurs ne sont pas forcément mauvais mais, à un moment donné, ils ont été cassés par trop d'évaluation. À force de s'entendre dire, « ce n'est pas bien », « c'est nul », ils n'ont plus trouvé leur place dans l'école.

Comment éviter cet écueil ?

En privilégiant le groupe par une approche plus collective de l'évaluation afin de favoriser la coopération et l'émulation. Lorsque le groupe progresse dans ses acquisitions et dans la maîtrise des compétences, la dynamique qui s'en dégage permet d'améliorer les performances individuelles. Les élèves en sont même fiers. Cela nécessite de travailler autrement

dans la classe mais surtout au sein de l'école. Le système d'évaluation génère une ambiance et conditionne souvent les rapports entre élèves, entre enseignants mais aussi entre enseignants et parents. Actuellement, les systèmes scolaires qui fonctionnent le mieux dans le monde sont ceux qui favorisent les apprentissages coopératifs et collectifs, qui valorisent et récompensent tous les talents. Les professeurs sont avant tout des accompagnateurs avant d'être des évaluateurs. Le système de récompense gagnera à être pensé en tant que système varié, avec une palette de reconnaissances, pour toutes les sortes de mérite.

Actuellement, les systèmes scolaires qui fonctionnent le mieux dans le monde sont ceux qui favorisent les apprentissages coopératifs et collectifs, qui valorisent et récompensent tous les talents. Les professeurs sont avant tout des accompagnateurs avant d'être des évaluateurs. Le système de récompense gagnera à être pensé en tant que système varié, avec une palette de reconnaissances, pour toutes les sortes de mérite.

Propos recueillis par Anne-Flore Hervé.



François Muller est notamment l'auteur de *Manuel de survie à l'usage de l'enseignant* (5^e éd., L'Étudiant, 2015).

Fédérer de nouveaux parents

Mobilisation générale en vue de la rentrée

Le « recrutement » de nouveaux parents d'élèves se prépare dès le mois de juin. A travers quelles actions ? Avec quels outils ? Rencontre avec Amar Thioune, membre du conseil local FCPE de l'école primaire Lucie Aubrac et de la maternelle Jules Verne, à Grenoble, et administrateur départemental.

Convaincre de nouveaux parents de rejoindre les rangs de la FCPE n'est pas toujours chose facile, surtout lorsque la tendance générale est plutôt au... désengagement. Amar Thioune, investi depuis plusieurs années, confirme : « On ressent plus de réticences qu'auparavant à franchir le pas de l'adhésion. Cela est parfois le fait de divergences idéologiques, mais le plus souvent, les parents souhaitent tout simplement rester "indépendants" et ne voient pas l'intérêt de s'affilier. » La question se pose alors dans bon nombre de conseils locaux : comment renverser la tendance ? Première réponse : se faire connaître et valoriser l'action de la FCPE sur le terrain, et ce, dès le mois de juin ! « Il existe plusieurs temps forts, qui donnent l'occasion d'un contact direct avec les parents, comme la fête de l'école par exemple, remarque Amar. Vu que nous en sommes les organisateurs, de concert avec l'équipe pédagogique, nous démontrons, de manière très concrète, notre implication au sein de l'établissement. Nous en profitons également pour lancer un appel aux parents désireux de prêter main forte : là encore, c'est un moyen d'intéresser de nouvelles personnes à nos actions. Par ailleurs, le jour J, nous faisons en sorte d'être identifiables, afin de répondre aux questions des parents qui ont besoin d'informations. »

Un moment d'échanges chaleureux qui ne se substitue pas, néanmoins, aux réunions dédiées spécifiquement à présenter la FCPE... « Toujours au mois de juin, nous convions les familles à un rendez-vous d'information (que nous renouvelons en

septembre), note Amar. L'idée, cette fois, est d'expliquer ce qu'est la FCPE (son fonctionnement au niveau national et local), les valeurs que nous portons, la manière dont nous défendons l'intérêt des enfants et relayons les préoccupations des parents auprès de l'établissement, et comment nous pesons sur les décisions internes. Nous expliquons enfin notre rôle d'animation de la vie de l'école et de soutien des projets de l'équipe pédagogique dans le cadre d'une approche de coéducation. Bien sûr, dès lors, des bulletins d'adhésion sont proposés pour l'année à venir ! ». Un conseil par ailleurs : un blog d'informations et/ou un panneau d'affichage devant l'école (régulièrement alimentés) sont des bons outils pour soutenir cet effort de visibilité.

Les élections d'octobre à l'horizon

Mais cette première réunion d'information (ou dernière de l'année...) a une autre vocation : elle vise aussi à évoquer le rôle de parent délégué, et les élections d'octobre. « Si des participants semblent intéressés pour intégrer la liste, nous prenons leurs coordonnées, dans le but de les recontacter dès la rentrée, explique Amar. Nous leur suggérons, également, d'en parler autour d'eux afin de faire fonctionner le bouche-à-oreille. » En parallèle, et toujours durant cette période pré-estivale, le conseil local de l'école planche sur la « profession de foi », qui sera transmise aux parents quelques semaines après la rentrée, accompagnée du matériel de vote. « L'idée est de préciser notre rôle, de dresser le bilan de l'année écoulée et



Au mois de juin, les familles sont conviées à un rendez-vous d'information pour expliquer ce qu'est la FCPE.

bien sûr d'exposer nos projets, souligne Amar. Il est important de mettre l'accent sur des problématiques « locales », spécifiques à l'établissement ; par exemple une question relative à la cantine, au transport ou à la pérennisation d'un poste ». Parmi les démarches utiles en cette fin d'année scolaire, à noter de convenir avec la direction de l'école des modalités de diffusion des bulletins d'adhésion à la rentrée (via le cahier de liaison généralement)... Dernière « réponse » pour susciter l'adhésion de nouveaux parents : privilégier les actions qui représentent un intérêt direct pour les parents. Par exemple, l'organisation d'un achat groupé de fournitures scolaires, qui génère des réductions de coûts. La liste en question est à élaborer lors du dernier conseil d'école, en partenariat avec les enseignants. Pour Amar, l'argument est imparable : « au collège et au lycée, où des bourses aux livres sont systématiquement mises en place, les parents adhèrent beaucoup plus facilement... ».

Emilie Gilmer

Samya Mokhtar, présidente de l'Union nationale lycéenne

« À nous de construire un projet à long terme »

Au premier rang de la contestation contre le projet de « loi travail », Samya Mokhtar, 19 ans, a trouvé dans le militantisme syndical un engagement qui lui correspond.

S'excusant d'être en retard à cause des rendez-vous qui s'enchaînent, elle trouve un endroit pour s'asseoir dans un bureau du siège de l'Union nationale lycéenne (UNL), à Paris, encombré de pancartes de manifs, de cartons et de classeurs de comptabilité. Elle est fiévreuse, fatiguée, mais posée et précise dans ses réponses. Samya Mokhtar, 19 ans, est présidente de l'UNL depuis un peu plus d'un an. Une année mouvementée, qui a vu l'ancienne élève du lycée Félix-Esclançon de Manosque, dans les Alpes-de-Haute-Provence, bachelière depuis l'été dernier, se retrouver en première ligne de ce qu'elle appelle « le mouvement ». À savoir, les manifestations contre le projet de « loi travail » de Myriam El Khomri, le phénomène Nuit Debout et, d'une manière générale, le ras-le-bol exprimé par une partie des jeunes qui, dit-elle, « en ont assez qu'on décide à leur place et veulent reprendre la main sur ce qui les concerne, leur avenir et la société dans laquelle ils vivent ». Les choses se sont enchaînées très vite. En souriant, la jeune étudiante en BTS Communication explique que « la médiatisation a été compliquée à gérer. Ce n'est pas facile à 17 ou 18 ans, on n'est pas forcément préparé. J'y ai fait face en tant que présidente mais ça ne m'a pas amusée, plutôt angoissée. Je vais continuer dans le syndicalisme, étudiant ou professionnel, mais je n'ai pas envie d'être à nouveau exposée. »

Militante, Samya ne l'est pas par tradition familiale. Aucun antécédent chez son père, maçon, ou sa mère, gouvernante dans l'hôtellerie. « J'ai toujours été investie dans les instances de mon collège puis de mon lycée, comme déléguée, membre

du conseil d'administration, mais l'élément déclencheur de mon militantisme a été les retrouvailles avec un ami de primaire membre de l'UNL, fin 2013, à Marseille. » Il lui détaille les engagements, les actions de son syndicat et Samya accroche tout de suite. « Les failles du système éducatif m'ont toujours indignée, relève-t-elle. J'ai tout de suite vu dans l'engagement syndical une manière d'agir qui me correspondait. Il permet des actions concrètes, de terrain, que ce soit localement pour soutenir un élève ou, plus largement, en lançant une campagne de lutte contre le harcèlement scolaire, par exemple. » Une démarche personnelle, donc, qui s'appuie sur la force du collectif.

Savoir écouter les autres

A l'heure où son mandat de présidente arrive à son terme, à l'heure aussi des interrogations sur son avenir (« Le BTS Communication ne me plaît pas, je vais essayer la fac, socio, histoire ou philo. Sur le plus long terme, je n'ai aucune idée de ce que je vais faire »), Samya souligne ce que sa première expérience syndicale lui a apporté : « Une confiance en soi renforcée, la capacité à être réactive en toutes circonstances, à savoir écouter les autres ». Et d'ajouter : « L'UNL m'a aussi appris qu'il n'y a pas de fatalité. On stresse de toujours tout vouloir prévoir. Je me suis rendue compte que tout peut basculer à tout moment et que l'on trouve toujours



Bachelière depuis l'été dernier, Samya s'est retrouvée en première ligne des manifestations contre le projet de « loi travail ».

© A. Ostrowski

des pistes de réorientation ». Elle insiste sur les questionnements qu'elle se pose sur la place de la jeunesse dans la société actuelle, mais aussi sur la nécessité de continuer à agir. « Je pense que le mouvement que l'on est en train de vivre aura un impact en 2017 et même au-delà. On recrée du commun, des cadres de discussion, de la solidarité. Un virage a été pris, j'espère que son impact sera positif. Mais c'est à nous aussi, qui nous sommes bougés, qui sommes allés dans la rue, de continuer en ce sens pour construire un projet à long terme ».

Bruno Quattrone

dossier



Santé

Il faut protéger les élèves contre **les pesticides**

Dossier réalisé par Christian Villain

Un peu partout en France, des écoles jouxtent des zones agricoles largement arrosées de pesticides, notamment des vignes et des arbres fruitiers. Il y a encore quelques années, c'était plutôt l'omerta sur le sujet. Mais, dans le Bordelais comme ailleurs, la mobilisation des parents, des médecins et des associations écologistes commence à ébranler les certitudes.

« Tous les enfants de l'école étaient en train de pique-niquer sur le terrain de sport pour la fête de fin d'année. Nous avons vu passer le tracteur avec un ouvrier équipé de sa combinaison de protection qui pulvérisait des pesticides à 20 mètres de nous. C'était caricatural », raconte Elise Meunier, présidente du conseil local FCPE de Léognan. Des négociations sont entamées, en 2010, avec le château Larrivet Haut-Brion dont les vignes jouxtent le terrain de sport, le centre de loisirs et le groupe scolaire Jean Jaurès. « La FCPE demandait que les traitements soient effectués en dehors du temps scolaire et périscolaire. Le dialogue a été très difficile au début. Il faut comprendre que beaucoup de

Le préfet de Gironde a interdit l'épandage de produits phytosanitaires à moins de 50 mètres des établissements scolaires lors des entrées et sorties d'élèves.



parents travaillent dans les châteaux, il s'agit de leur emploi. » Puis vient la constitution du Collectif Alerte Pesticides Léognan et la signature, en mai 2013, d'une charte entre le syndicat viticole de Pessac-Léognan et la commune avec un avenant qui précise que les traitements sur la parcelle la plus proche se feront soit avant 7 h 30, soit après 19 h. L'accord prévoit la plantation d'une haie (pour l'instant, les arbustes mesurent 20 cm), et l'installation d'une toile brise-vent. Surtout, fin 2015, l'exploitant arrache les pieds de vignes sur 50 mètres le long du terrain et la parcelle de vignes qui est située juste après doit être traitée en produits bio. Enfin, la municipalité met en place un comité vigilance. La démarche initiée à Léognan fait quelques émules... au moins à Listrac. Dans cette commune du Médoc, une nouvelle école maternelle, construite à proximité des vignes, ouvre ses portes à la rentrée 2014 et très vite, les discussions s'engagent avec Pascal Bosq, le

propriétaire du château Liouner, qui est aussi 1^{er} adjoint de la commune. « Il a joué le jeu à 100%, témoigne Maxime Julliot, président du conseil local FCPE et lui-même directeur d'une exploitation viticole bio. Notre charte va plus loin que l'arrêté préfectoral qui limite les horaires d'épandage. Ici, le viticulteur s'engage à n'utiliser que des produits homologués en agriculture bio sur les deux hectares de vignes autour de l'école. » La charte est signée par l'exploitant, la FCPE, l'association de parents Palme et Marie-Lys Bibeyran, salariée agricole fondatrice du Collectif Info Médoc Pesticides.

Le danger des perturbateurs endocriniens

Mais les mesures de protection étendues présent à Listrac et à Léognan font de ces communes des exceptions qui confirment la règle. Dans la majorité des cas, les mesures s'avèrent très insuffisantes, voire inexistantes.

Les risques liés aux pesticides sont un fort sujet de préoccupation dans le département. L'accident du 5 mai 2014 à Villeneuve-de-Blaye n'a fait que renforcer les inquiétudes. Ce jour-là, 23 enfants de 8 à 10 ans et leur enseignante ont été pris de malaises et hospitalisés, après l'épandage de fongicides. Face au mécontentement, le préfet de Gironde interdit l'épandage de produits phytosanitaires à moins de 50 mètres des établissements scolaires lors des entrées et sorties d'élèves.

Dans le département, 164 établissements se situent

Expertise collective « Pesticides : Effets sur la santé »

«... Plusieurs études cas-témoins et de cohortes montrent une augmentation du risque de malformations congénitales chez les enfants des femmes vivant au voisinage d'une zone agricole ou liée aux usages domestiques de pesticides (malformations cardiaques, du tube neural, hypospadias) (...) Une diminution du poids de naissance, des atteintes neurodéveloppementales et une augmentation significative du risque de leucémie sont également rapportées... »

Inserm, juin 2013 - www.inserm.fr

dans ce périmètre. Bien sûr, le vignoble bordelais n'est pas seul concerné. La France est de loin le premier utilisateur européen de pesticides et le 3^e au monde, avec 63 000 tonnes de matières actives utilisées chaque année, à plus de 90 % par l'agriculture. Selon l'INRA, les céréales, le maïs, le colza et la vigne en utilisent 80%. La vigne, avec moins de 3% de la surface agricole utile, représente 20 % des usages.

« La vigne et l'arboriculture vont concentrer des quantités importantes sur des surfaces peu importantes », explique le Dr Pierre-Michel Périnaud, médecin généraliste à Limoges, et président de l'association Alerte des Médecins sur les Pesticides. « Au départ, nous avons été questionnés par des riverains d'une zone de pommiculture dans le Limousin, puis nous avons été rejoints par des médecins des Antilles qui se posent des questions similaires par rapport à la banane. »

Dans son appel national signé par plus de 1500 médecins, l'AMP observe que « de nombreux pesticides sont des perturbateurs endocriniens, substances chimiques soupçonnées d'être l'une des causes de la recrudescence de certains troubles (infertilité, cancers hormono-dépendants, obésité, pubertés précoces). Parce que leurs effets ne dépendent pas de la dose, mais de la période d'exposition, qu'ils ne sont pas linéaires, qu'ils s'ajoutent à ceux d'autres substances (effet cocktail) et qu'ils sont susceptibles d'être transgénérationnels ».

La réglementation n'est pas à la hauteur

Fin 2013, l'association Générations Futures fait analyser des mèches de cheveux d'une trentaine d'enfants et montre que 80 % d'entre eux ont été, moins de trois mois avant les prélèvements, exposés à des pulvérisations de pesticides à usage agricole. L'analyse des échantillons a fait apparaître 624 résidus de pesticides suspectés d'être des perturbateurs endocriniens et treize substances interdites dans l'agriculture. Au niveau national, dans quelles proportions les enfants sont-ils contaminés ? Et par quels produits ? « C'est aux pouvoirs publics de répondre en menant cette étude



La France est de loin le premier utilisateur européen de pesticides et le 3^e au monde.

En savoir plus

■ **Collectif Info Médoc Pesticides**
infomedocpesticides.fr

■ **Collectif Alerte Pesticides - Léognan**
collectifalertepesticides.wordpress.com

■ **Générations Futures**
www.generations-futures.fr

■ **Alerte Médecins Pesticides**
www.alerte-medecins-pesticides.fr



sur des échantillonnages suffisamment importants dans différentes régions, » estime le docteur Périnaud. Pour l'instant, la réponse des autorités sanitaires n'est pas à la hauteur de la situation, estiment les associations qui pointent le fort lobbying des défenseurs des pesticides et des dirigeants de la FNSEA qui sont vent debout contre toute réglementation. Pourtant, conformément aux orientations de la ministre de l'Environnement, le printemps 2016 a été propice aux arrêtés préfectoraux en Gironde, en Charente et Charente-Maritime, dans les deux départements alsaciens... Les préfets encouragent l'installation de haies, rappellent ou renforcent l'interdiction des épandages à certaines heures et la distance réglementaire. Pour Marie-Lys Bibeyran, « les consignes du ministère de l'Environnement comme la loi de 2014, dite d'avenir de l'agriculture, visent à rassurer en premier lieu les parents mais se contentent du strict minimum. »

Comme elle l'affirme dans sa pétition, forte de plus de 86 000 signatures, la solution passe par « un traitement uniquement avec des produits homologués pour l'agriculture biologique, et en dehors de la présence des enfants, de toutes les zones agricoles situées le long des écoles et des infrastructures sportives et culturelles ». Pour François Veillerette, porte-parole de Générations Futures « les arrêtés sont certes insuffisants mais ils constituent un premier pas. Au niveau de l'Etat, il y a une prise de conscience. Cela devient un vrai sujet politique, comme en témoigne les propos de Ségolène Royal à la Conférence environnementale d'avril 2016. » Localement, les organisations agricoles commencent à nuancer leur position. Ainsi Bernard Farges, président du comité interprofessionnel des vins de Bordeaux, déclare le 25 avril : « Oui, les vins de Bordeaux ont pour objectif la diminution, voire même la sortie de l'usage des pesticides ». Sans fixer aucune échéance. « Mais il y a quelques mois une telle déclaration aurait été impensable, commente François Veillerette. Il faut s'appuyer sur ce qui a été obtenu pour passer à un cran supplémentaire, notamment en obtenant la généralisation des zones de protection sans traitements, près des écoles ».

Restauration scolaire

Du mieux dans les assiettes

Le bio est en progression et la qualité nutritionnelle s'améliore dans la restauration scolaire. Mais rien n'est acquis. Tout dépend des choix de la collectivité ou du chef d'établissement. La mobilisation des parents est essentielle.

74% des restaurants scolaires proposent du bio « au moins de temps en temps » en 2015, contre seulement 51% en 2010. Le dernier rapport de l'Agence bio sur la restauration collective témoigne de la bonne santé de l'alimentation biologique à l'école. Le bio est surtout proposé dans les collèges et lycées publics, puis les écoles bénéficiant d'une cuisine centrale. Beaucoup moins dans les écoles privées et rarement à l'université. Les produits concernés sont en priorité des fruits, des produits laitiers et des légumes.

Au-delà du bio, la qualité des repas servis aux enfants semble s'améliorer comme l'observait déjà l'enquête de Que Choisir réalisée en 2013. L'association de consommateurs a analysé les menus de 600 communes et établissements scolaires en France. Elle décelait dans cette amélioration l'influence positive du décret de septembre 2011 définissant l'équilibre nutritionnel en restauration scolaire. Olivier Andrault, de l'UFC - Que Choisir, notait « des évolutions très nettes et positives dans les cantines des écoles publiques primaires qui obtiennent la moyenne de 15,2 sur 20 ».

Il fut un temps question d'abroger ce décret au nom de la « lutte contre l'inflation normative ». Cette mauvaise idée a semble-t-il été abandonnée face à la levée de boucliers de nombreuses associations, dont la FCPE. Les protestataires ont rappelé que ce décret constitue « une vraie mesure de santé publique », alors que « le surpoids et l'obésité touchent 18% des enfants en France. Quant au diabète de type 2, il atteint désormais les adolescents dans des proportions en augmentation constante. »



En novembre 2015, la FCPE a signé le manifeste de l'association Un Plus Bio, Quand les cantines se rebellent, pour une restauration collective bio, locale, saine et juste.

Il faut convaincre le maire

La qualité progresse à l'école mais les familles auraient tort de crier victoire. Si le bio à l'école a connu une croissance continue jusqu'en 2014, on observe une légère baisse depuis 2015.

L'explication est simple : si les cantines en gestion directe par la collectivité ou l'établissement sont 79% à proposer, en partie, du bio, celles en concession au privé sont tombées à 53%, une nette baisse par rapport à l'année précédente.

Pour François Veillerette, porte-parole de Générations Futures, c'est un peu une question de rapport de force. « En primaire, si le maire n'est pas convaincu de l'importance de la qualité de la restauration et que les parents ne disent rien, il ne se passera rien. Il revient aux parents d'élèves de faire, si nécessaire, pression sur les maires ou les chefs d'établissement dans les collèges et lycées. »

A Issy-les-Moulineaux, la FCPE a mené

campagne pour l'introduction d'une part de bio dans les repas. Soulignant que cela éviterait « à nos enfants l'ingurgitation de produits chimiques et de synthèse présents dans les produits conventionnels. Le bio est, en ce sens, meilleur pour la santé, surtout des plus petits. » Dans un premier temps, la municipalité est pour le moins dubitative. Mais finalement, lors du renouvellement du contrat de concession, en 2010, le cahier des charges stipule que les écoles de la commune - 6000 repas quotidiens - devront servir 35% de produits bio. « Nous avons été entendus et il n'est pas question de revenir en arrière, nous essayons plutôt de progresser », explique Stéphanie Canac, déléguée FCPE et membre de la commission consultative de la restauration scolaire. Le contrat vient d'être à nouveau renouvelé. Il prévoit, à partir de la rentrée de septembre 2016, 60% de produits « issus du développement durable », dont 35% de bio.

Risques électromagnétiques

Le système filaire **moins risqué** que le wifi

Le wifi est autorisé à l'école à condition de le désactiver quand on ne l'utilise pas. L'Anses¹ met surtout en garde contre l'usage intensif du téléphone mobile mais rien n'est anodin en matière de risques électromagnétiques. Il revient au conseil d'école de gérer les risques.

« Désactiver le wifi dans les classes des écoles primaires lorsqu'il n'est pas utilisé pour les activités pédagogiques » sans oublier, au préalable, de « procéder à des études d'implantation afin de placer au mieux les points d'accès wifi ». Enfin « le conseil d'école est préalablement informé d'un projet de réseau sans fil ». Ces trois recommandations forment l'essentiel des consignes de la Direction du numérique pour l'éducation conformes à la loi « Abeille » du 9 février 2015¹. Le ministère de l'Éducation nationale se fonde sur les conclusions

de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses). Il note que, dans son rapport d'expertise « Radiofréquences et santé » d'octobre 2013, « l'Anses ne préconise aucune précaution particulière ni de recommandation concernant le wifi, notamment en ce qui concerne les enfants ».

Pourtant, bon nombre d'associations, comme Ecole numérique sans ondes wifi (Ensonw), demandent que seuls des systèmes filaires soient utilisés dans les écoles. Seule concession à leur demande, le rapport annexé à la loi de Refondation de l'école de 2013, incite à « privilégier les connexions filaires », quand cela est possible.

Eviter les expositions fréquentes à des niveaux importants

« A la maternelle, le problème ne doit pas se poser puisque la loi interdit d'exposer les moins de trois ans au wifi », rappelle Pierre Le Ruz, président du CRIIREM². Pour cet expert européen, « si une borne est installée dans une école élémentaire, il faut se renseigner sur sa puissance pour pouvoir la diminuer. Tant que cela fonctionne, il faut utiliser la puissance la plus basse possible, le plus loin possible. Le problème est toujours d'éviter des expositions trop fréquentes à des niveaux importants. Si, en plus, on introduit les tablettes à l'école, il ne faut pas les positionner sur les genoux, c'est-à-dire pas à côté des organes génitaux. Nous rejoignons ici les recommandations pour les téléphones mobiles qu'il ne faut pas coller à l'oreille pendant 4 à 5 heures par jour. »

Le rapport de l'Anses observe que « certaines publications évoquent (...) une possible augmentation du risque de tumeur cérébrale, sur le long terme, pour les utilisateurs intensifs de téléphones portables. » « Le risque zéro n'existe pas, souligne Pierre Le Ruz. Il revient au conseil d'école de prendre des décisions par rapport à la gestion des risques. Aujourd'hui, il y a beaucoup d'établissements équipés en système filaire qui est beaucoup plus efficace et moins impactant que le wifi. »

(1) Loi relative à la sobriété, à la transparence, à l'information et à la concertation en matière d'exposition aux ondes électromagnétiques.

(2) Centre de recherche et d'information indépendant sur les rayonnements électromagnétiques. www.criirem.org



Bon nombre d'associations demandent que seuls des systèmes filaires soient utilisés dans les écoles.

« Appliquer le principe de précaution »

« J'étais représentant des parents dans une école à Saint-André-d'Embrun où l'administration voulait installer un dispositif d'Ecole numérique rural, explique Bernard Fourny de la FCPE 05. Il s'agissait d'ordinateurs portables placés sur une structure roulante que l'on déplace d'une classe à l'autre, ce qui induisait la connexion Wifi. Nous nous sommes documentés et nous avons organisé des réunions avec les parents. Finalement, l'école a choisi de déplacer les élèves vers la salle informatique équipée d'un système filaire plutôt que de déplacer le matériel. Bien sûr, c'est l'exposition permanente qui est la plus dangereuse. Il n'est pas prouvé qu'il va y avoir un grand problème sanitaire mais de nombreuses études relèvent beaucoup d'interactions avec le métabolisme. Donc, il est préférable d'appliquer le principe de précaution. »

De la responsabilité des collectivités territoriales

Des bâtiments scolaires nuisibles pour la santé

Le premier environnement des élèves, ce sont les murs de l'école. L'insalubrité des établissements marseillais est devenu un scandale national. Mais des problèmes, de moindre ampleur, se posent aussi dans d'autres villes. Surtout, les enseignants comme les parents observent de grandes disparités.

L'Etat va « débloquer une enveloppe de 5 millions d'euros au titre des crédits de la politique de la ville » pour financer une partie de la rénovation des écoles publiques de Marseille, a confirmé la ministre de l'Education nationale, le 18 avril dernier. De son côté, la municipalité doit engager 5 millions d'euros supplémentaires pour les réparations dans les écoles en 2016 et promet de faire de même en 2017 et 2018. Même si l'essentiel reste à faire, il s'agit selon Najat Vallaud-Belkacem d'une « sortie par le haut » du scandale des écoles insalubres de Marseille. La colère des parents et des enseignants avait largement été relayée par la presse en particulier en janvier et février 2016. A l'époque, le maire de la ville, Jean-Claude Gaudin, avait



Les collectivités territoriales vont devoir investir face à un bâti scolaire vieillissant.

Rénovation réussie à Langouët

« Pas de matériaux polluants, une atmosphère saine, des enfants plus calmes parce qu'il y a moins de bruit et moins malades parce qu'il y a moins de poussière ». L'école publique Janusz Korczak, à Langouët en Ille-et-Vilaine (600 habitants), a été conçue pour le plus grand confort des enfants. Avant la rénovation, en 2005, l'école, qui accueillait une trentaine d'enfants, était « mal entretenue et devenait insalubre », se souvient Daniel Cueff, le maire écologiste. Le bâtiment en pierre est rénové et un nouveau bâtiment voit le jour pour la maternelle. Aujourd'hui, la plus grande partie de l'école, très lumineuse, est en bois, les panneaux solaires fournissent 62 % de son électricité, la chaudière fonctionne au bois et l'eau de pluie est récupérée pour les sanitaires. Selon Daniel Cueff, cette rénovation-reconstruction a coûté 1100 euros le m² contre un coût moyen de 1500 euros dans le département. Cette année, l'école qui affiche son label Haute qualité environnementale accueille 89 élèves.

crié à la « désinformation » et à « la bouillie infâme ». Avant de déclarer deux mois plus tard : « Tout d'un coup, nous nous sommes rendus compte que dans un certain nombre d'écoles, il y avait des travaux qui auraient mérité d'être réalisés. C'est même quelquefois un peu une surprise pour moi ». Mais pour la FCPE 13 qui depuis longtemps tire la sonnette d'alarme, ce n'était pas une surprise. Et début février, elle se faisait l'écho du ras-le-bol des familles en pointant une ville qui « abandonne ses propres enfants », dénonçant « un triste constat » et questionnant : « Comment la ville de Marseille peut-elle accueillir des enfants dans ces conditions inhumaines ? ». Les mots ne sont pas trop forts car la santé des enfants est bien le premier enjeu de la lutte contre l'insalubrité des bâtiments censés les accueillir.

Des risques de nature sanitaire ou sécuritaire

Ce que confirme Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Education nationale et Patrick Kanner, le ministre de la Ville, le 5 février 2016 dans la lettre où ils annoncent

A la charge des communes

« La commune a la charge des écoles publiques. Elle est propriétaire des locaux et en assure la construction, la reconstruction, l'extension, les grosses réparations, l'équipement et le fonctionnement. » (article L212-4 du code de l'éducation).

qu'ils vont saisir directement le préfet de région. Ils soulignent notamment « la potentielle exposition des élèves à des risques de nature sanitaire ou sécuritaire » et concluent que « cette évaluation intégrera l'ensemble des éléments de sécurité, de salubrité, d'hygiène et de santé publique, mais aussi les conditions d'apprentissage des élèves et de travail des enseignants. » *Libération, Le Monde, La Provence, La Marseillaise* rapportent de nombreux témoignages de parents, d'enseignants ou d'élus d'arrondissements qui dénoncent l'état de délabrement du bâti, les rats et les cafards et même la présence d'amiante. Libération du 1^{er} février rapporte que dans les préfabriqués de l'école Saint-Louis-Consolat, « Quand il pleut fort, nous explique l'un des enseignants, l'eau entre. Il hausse les épaules. « Normal, cette structure n'était pas faite pour durer quarante ans ! Avec le temps, elle s'est imbibée d'eau, il y a des moisissures partout ». Un père d'élève, parent délégué, s'indigne : « Nos enfants, ils arrivent à l'école en bonne santé, ils ressortent malades : sinusites infectées, asthme chronique... J'ai quinze certificats médicaux qui établissent le lien avec l'école. »

Un morceau du bâtiment est tombé

Pourtant, des écoles insalubres, il en existe dans d'autres villes. Même si le problème prend rarement une telle ampleur. Ainsi, à Toulouse, en mars dernier, des parents d'élèves ont occupé l'école primaire Didier Daurat, située dans le quartier de la Reynerie, entre autres pour protester contre l'insalubrité. « Il y a des fuites d'eau dans les plafonds. Des seaux doivent être disposés dans les classes lorsqu'il pleut », témoigne au micro de FR3 Midi-Pyrénées, Fatima Hebal, la déléguée FCPE. Toujours dans la ville rose, en décembre dernier, les parents d'élèves de l'école maternelle Sarrat protestent contre l'état du bâtiment fissuré. Le conseil local FCPE rappelle que la mairie a été informée lors du conseil d'école de mars 2015. « Durant l'été un morceau du bâtiment est tombé alors que l'école accueillait le centre de loisirs ». Des barrières ont donc été installées et les fenêtres consolidées. Les accès aux toilettes et à la cour de récréation sont restreints en raison du danger. Il faut un peu de bruit dans la presse pour que les parents apprennent fin 2015 que des travaux doivent être engagés pendant... l'été 2016.

Disparités et inégalités entre les communes

Mais à Toulouse comme dans les autres communes de France, toutes les écoles sont loin d'être insalubres. Sébastien Sihr, secrétaire général du SNUIPP-FSU, note surtout, au niveau national, « des disparités et des inégalités entre les écoles d'une même commune ou entre les communes. A la fois dans l'état des locaux, dans la qualité du bâti ou dans le niveau des équipements. Nous avons mené une enquête qui a montré que les écarts étaient de un à dix dans les budgets alloués par les communes sur l'ensemble de la France. Cela est dû à la fois aux moyens financiers qui ne sont pas les mêmes d'une commune à une autre. Mais aussi à des politiques volontaristes diversifiées de la part des collectivités locales comme on peut le voir à Marseille, malheureusement. » Selon le syndicaliste enseignant, les communes vont très vite être confrontées à un nouveau défi, car nous sommes face à « un bâti scolaire vieillissant qui a besoin de modernisation et de renouvellement. C'est un investissement budgétaire conséquent pour les collectivités locales. Elles ne sont pas toujours en mesure de le faire dans un contexte où les dotations de l'Etat ont été rabaissées ».

Des parents d'élèves FCPE se sont mobilisés à Toulouse pour protester contre l'insalubrité de certaines écoles.



fédération agenda

1, 2 et 3 juillet 2016

Les classes inversées

Le premier congrès francophone de la classe inversée aura lieu à l'université de Paris-Diderot. L'occasion pour les personnes qui s'intéressent à cette pratique pédagogique de partager, échanger et mutualiser. Le congrès est organisé sous le haut-patronage de la ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

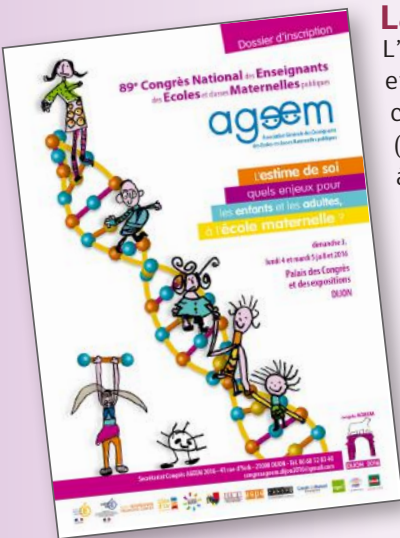
clic2016.sciencesconf.org



3, 4 et 5 juillet 2016

La maternelle

L'association générale des enseignants des écoles et classes maternelles publiques (Ageem) se réunira en congrès à Dijon du 3 au 5 juillet. Le thème choisi cette année est l'estime de soi, quels enjeux pour les enfants et les adultes à l'école maternelle. Un programme riche de conférences, et nouveauté cette année, des ateliers de pratiques artistiques, d'expression corporelle, mathématiques, scientifiques et numériques...



Secrétariat Ageem 2016 : 06 68 52 83 40

Du 17 au 23 août 2016

Apprendre et vivre ensemble à l'école

Quelles pratiques pour faire réussir les élèves ? Les prochaines rencontres du Crap-Cahiers pédagogiques se dérouleront cette année à Lorient du 17 au 23 août 2016. Au programme des ateliers de formation continue en lien avec les réformes actuelles du collège et des programmes, des moments de réflexion et d'échanges entre enseignants, cadres de l'Éducation nationale, formateurs et éducateurs de la maternelle à l'université, la découverte de nouvelles pratiques, et la production d'outils et de dispositifs.

crap@cahiers-perdagogiques.com

9, 10 et 11 septembre 2016

Fête de l'Humanité

Refaire le monde. C'est le thème de La fête de l'Humanité 2016 qui se prépare et malgré le cap financier que le journal doit passer, elle sera résolument placée sous le signe de la joie, de l'échange de paroles et d'idées. Au programme : Alain Souchon et Laurent Voulzy qui, pour la seconde fois, viendront enchanter la Fête avec leur belle « ballade », Caribbean Dandee, avec Joey Starr et Nathy, qui enflammeront la grande scène, The 1975, avec son rock-pop alternatif anglais, l'artiste performeuse et compositrice américaine Lindsey Stirling, le groupe punk Ludwig Von 88, qui se reforme pour l'occasion.

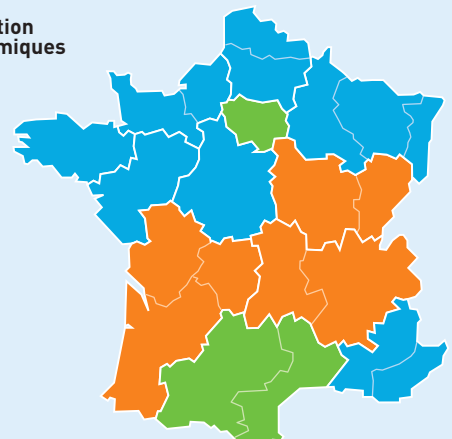
www.humanite.fr



Calendrier scolaire 2016 / 2017

	ZONE A	ZONE B	ZONE C
	Académies : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Académies : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg	Académies : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles
PRÉ-RENTRÉE DES ENSEIGNANTS	mercredi 31 août 2016		
RENTRÉE DES ÉLÈVES	Jeudi 1 ^{er} septembre 2016		
VACANCES DE LA TOUSSAINT	Fin des cours : samedi 19 octobre 2016 Reprise des cours : jeudi 3 novembre 2016		
VACANCES DE NOËL	Fin des cours : samedi 17 décembre 2016 Reprise des cours : mardi 3 janvier 2017		
VACANCES D'HIVER	Fin des cours : samedi 18 février 2017 Reprise des cours : lundi 6 mars 2017	Fin des cours : samedi 11 février 2017 Reprise des cours : lundi 27 février 2017	Fin des cours : samedi 4 février 2017 Reprise des cours : lundi 20 février 2017
VACANCES DE PRINTEMPS	Fin des cours : samedi 15 avril 2017 Reprise des cours : mardi 2 mai 2017	Fin des cours : samedi 8 avril 2017 Reprise des cours : lundi 24 avril 2017	Fin des cours : samedi 1 ^{er} avril 2017 Reprise des cours : mardi 18 avril 2017
VACANCES D'ÉTÉ	Fin des cours : samedi 8 juillet 2017		

Nouvelle répartition des zones académiques



70^e congrès national de la FCPE

Rendre les **élèves acteurs** de leur parcours scolaire

« *Vers une école émancipatrice et citoyenne* » : tel était le thème de la table ronde organisée à Marseille à l'occasion du 70^e congrès national de la FCPE le 14 mai dernier. Un temps fort d'échanges pour imaginer ensemble des pistes de transformation du système éducatif.

« **B**eaucoup de villes aujourd'hui ont développé un conseil municipal d'enfants ou de jeunes, et c'est très bien.

Mais en conseil d'école, aucun enfant n'est présent ! Comment expliquer cela ? Un jour, parmi les questions à l'ordre du jour, nous devions discuter de la rénovation de la cour de récréation. J'ai tout de suite dit que nous allions arrêter là les débats et qu'il fallait avant tout interroger les premiers concernés : nos enfants ! ». Samedi matin, à l'ouverture du 70^e congrès national de la FCPE qui avait lieu cette année à Marseille, les parents délégués étaient conviés à une table ronde intitulée « Vers une école émancipatrice et citoyenne ». Un thème qui s'est vite concentré autour d'une préoccupation majeure : quelle place l'institution accorde aujourd'hui à l'élève tout au long de son parcours scolaire ?

Car si l'école a pour mission de former des citoyens libres et éclairés, force est de constater qu'elle réussit peu à développer l'autonomie et l'engagement des enfants, atouts pourtant essentiels pour s'insérer dans une société devenue complexe. Pour approfondir la réflexion sur ce sujet, plusieurs intervenants étaient invités par la FCPE. Laurent Mucchielli, sociologue, directeur de recherche au CNRS, avait accepté d'être le chef d'orchestre des échanges, échanges nourris par les exposés introductifs d'Anne-Marie Vaillé, ancienne présidente du Conseil national de l'innovation pour la réussite scolaire, de Samya Mokhtar, présidente de l'Union nationale lycéenne et d'Hélène Grimbelle, secrétaire nationale de la Ligue de l'enseignement.



Quatre intervenants de qualité pour débattre sur le thème « Vers une école émancipatrice et citoyenne ».

Plus de démocratie à l'école

En préambule, Anne-Marie Vaillé est revenue sur la difficulté de l'école à se réformer, alors même que les volontés de transformation du système éducatif ont toujours été considérables. Citant l'ouvrage d'Antoine Prost¹, elle a notamment rappelé le projet pédagogique de Jean Zay. « Ses idées, telles que les classes d'orientation ou les classes nouvelles, n'ont pas pris une ride et ce sont des pistes de changement qui seraient encore parfaitement adaptées aujourd'hui », a-t-elle expliqué. Alors pourquoi l'histoire bégaye-t-elle de cette manière sur des inspirations qui sont bonnes ? « A cause du temps politique, répond l'ex-professeure d'histoire-géogra-

phie, qui ne peut pas être le même que le temps de la transformation du système éducatif. Si les réformes ne sont pas pensées sur le long terme, ça ne peut pas fonctionner ».

Et pour une école enfin renouvelée, Anne-Marie Vaillé en convient : « Il est indispensable de reconsidérer la place de l'élève. Mais cette évolution dépend de ce qu'on est capable de proposer aux élèves comme prise de responsabilité. Et si les familles ne portent pas cette demande, le système éducatif ne le fera pas ». Aux parents donc d'impulser plus de démocratie à l'école et une meilleure prise en compte de la parole des enfants et des jeunes.

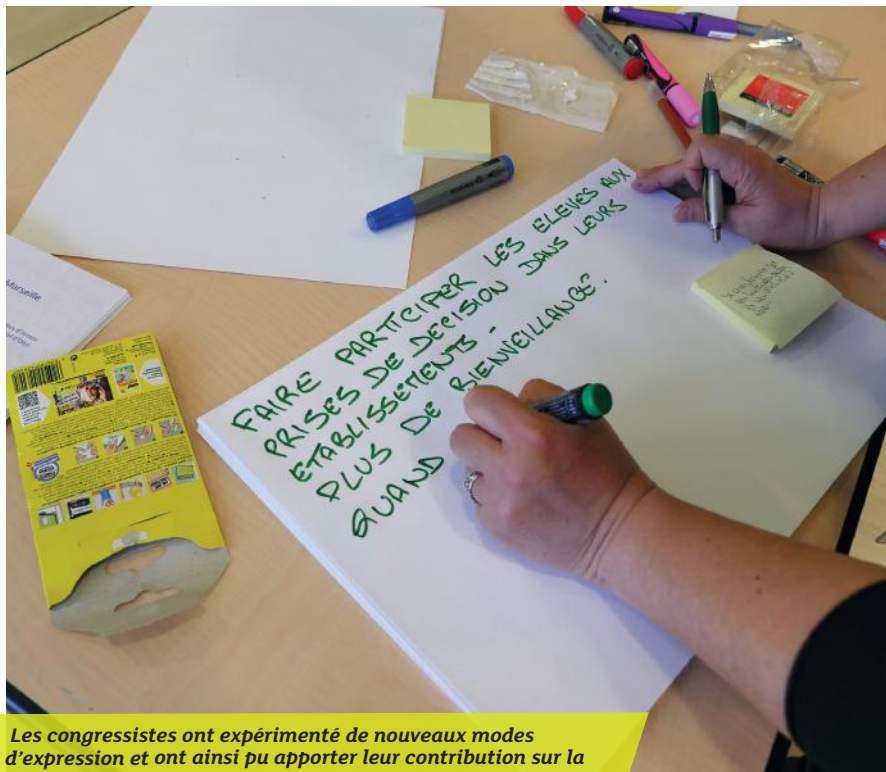
La lycéenne Samya Mokhtar, présidente de l'UNL, était là pour témoigner d'un

fonctionnement encore bien archaïque dans les établissements : « L'école ne fait plus sens pour les jeunes, a-t-elle insisté. Aucun décloisonnement des disciplines, des conditions d'études difficiles avec des classes surchargées qui ne permettent pas d'accompagnement individuel, un grand écart entre les programmes et ce que l'école doit nous apporter, bref, la pédagogie n'est pas adaptée et peu de marges de manœuvres sont laissées aux élèves ». « Tant que l'on reste dans ce découpage, nous n'arriverons à rien, a renchéri Héléne Grimelle. Il est urgent d'impliquer davantage les jeunes dans des débats collectifs, d'élaborer des projets d'établissement partagés, inscrits dans des projets de territoire ».

L'école, miroir de la société

Quant aux instances de démocratie lycéenne, le constat établi par Samya n'est guère plus reluisant : des inégalités selon les territoires, un décalage important entre les textes et les pratiques, un manque de formation et de moyens... « L'école n'est que le miroir de la société, a par ailleurs répété la jeune fille. Il y a un manque d'intérêt flagrant pour la jeunesse. Personne ne prend en compte nos envies, nos projets d'avenir ». Et quand un parent l'interpelle sur son action contre la loi Travail, la réplique de Samya Mokhtar est cinglante : « Votre question est le reflet du problème. Dois-je encore expliquer pourquoi les lycéens ont leur mot à dire sur la loi Travail ? Cela fait deux heures que nous discutons pour réaffirmer que nous devons être associés aux décisions qui nous concernent ! »

Changer le regard des adultes sur les



Les congressistes ont expérimenté de nouveaux modes d'expression et ont ainsi pu apporter leur contribution sur la place faite aux enfants et aux jeunes dans le système éducatif.

élèves est un enjeu majeur. Au même titre qu'ouvrir l'école aux parents, autre condition sine qua non à une transformation efficiente de l'école. « La participation des parents à la réflexion, aux décisions et à la mise en œuvre d'actions pédagogiques relève de la révolution culturelle, a dénoncé Anne-Marie Vaillé sous les applaudissements de la salle. Le système éducatif est propriétaire individuel de ses pratiques pédagogiques et la discussion avec des éléments extérieurs à l'établissement est extrêmement difficile. Pourtant, il y a toujours eu des lieux exceptionnels où les parents sont associés à la vie de

la classe, avec des résultats magiques. Ces expériences réussies, il faut les faire connaître, les transmettre, car elles seraient beaucoup plus utiles que des circulaires ministérielles que personne n'applique. Le système est très indocile mais on ne reconnaît pas dans les désobéissances ce qui est utile et qui devrait être davantage diffusé ».

En résumé, faire davantage confiance aux équipes enseignantes dans leur faculté à imaginer de nouvelles méthodes d'enseignement, et faire davantage confiance aux élèves dans leur faculté à prendre en main leur parcours scolaire. Un changement de mentalités nécessaire dans notre pays et bien au-delà ! Jesús Salido Navarro, représentant les parents d'élèves espagnols, et invité au congrès par la présidente de la FCPE, Liliana Moyano, a aussi décrit à la tribune un système espagnol des plus rigides : « Chez nous, un élève qui participe trop en classe peut être exclu car on considère qu'il perturbe la classe ». Le chemin sera long...

Alexandra Defresne

(1) *Du changement dans l'école : Les réformes de l'éducation de 1936 à nos jours*, éditions du Seuil, 2013.

Un conseil scientifique renouvelé

A Marseille, la présidente de la FCPE, Liliana Moyano, a annoncé la relance du conseil scientifique de la fédération, un espace de dialogue au sein duquel peuvent s'élaborer des chemins innovants vers une école au service de la réussite de tous les enfants et les jeunes. C'est en toute indépendance que la FCPE se saisira des avis des experts pour éclairer ses positions et ses choix en matière éducative. De nombreuses personnalités ont d'ores et déjà accepté de rejoindre le conseil scientifique : Claude Azéma, Chahla Beski Chafiq, Eric Debarbieux, François Dubet, Philippe Joutard, André Legrand, Philippe Meirieu, Denis Meuret, Hubert Montagner, Edgar Morin, Laurent Mucchielli, François Testu, Anne-Marie Vaillé et Agnès Van Zanten.

Ile-et-Vilaine

Reconquête du mois de juin

La FCPE 35 a écrit au président du conseil départemental, après avoir été alertée par ses adhérents qu'une partie des services de transport scolaire ne serait plus assurée après les épreuves du brevet dans les collèges, soit le 27 juin, alors que l'année scolaire se termine le 5 juillet.

Ile-de-France

Retour des aides aux lycées privés !

Le 7 avril, le conseil régional d'Ile-de-France a décidé de rétablir dans son budget 2016 les aides à la cantine et la gratuité des manuels scolaires aux lycées privés. Ce sont ainsi plus de 1,6 millions d'euros qui n'iront pas vers les élèves en ayant le plus besoin dans les lycées publics. Le comité régional de la FCPE Ile-de-France demande l'annulation de cette décision et le transfert de cette somme vers les lycées publics.

Académie de Montpellier

Pour une vraie alliance éducative

En marge d'un séminaire intitulé « Comment construire une alliance éducative avec les familles les plus démunies et les plus éloignées de l'école ? », la rectrice de Montpellier Armande Le Pellec-Muller a rappelé l'importance des rencontres entre les parents et les enseignants : « Les cafés débat, les conférences, des cours de langues à destination des parents sont autant d'opportunités pour s'appropriier l'école et ses codes ».



Ain

Plus de moyens pour la réforme du collège !

La FCPE de l'Ain a adressé une lettre ouverte à la ministre de l'Education nationale face au manque de moyens attribués au département pour une mise en œuvre réussie de la réforme du collège à la rentrée prochaine. Elle dénonce des dotations horaires minimales dans les établissements et la suppression de 15 classes sur 49 collèges.

Bouches-du-Rhône

Insalubrité à Marseille

A Marseille, 114 écoles ont été repérées comme nécessitant des travaux, dont 65 % sont classées REP+. 7M€ en 2016, puis 8M€ en 2017 et 2018 sont affectés au programme d'entretien annuel, et cinq millions d'euros supplémentaires seront alloués aux travaux dans les écoles en 2016, 2017 et 2018 par la mairie de Marseille. L'Etat consacre de son côté 3M€ de la dotation politique de la ville à la réhabilitation de groupes scolaires ou à leur construction.



Revue de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE)
108, avenue Ledru-Rollin. 75544 Paris CEDEX 11
Tél. : 01 43 57 16 16
www.fcpe.asso.fr / E-mail : fcpe@fcpe.asso.fr

RÉDACTION

Directrice de la publication et de la rédaction :
Liliana Moyano

Responsable de la revue : Laurence Guillermou
Rédactrice en chef : Alexandra Defresne

Réalisation : Alliance Partenaires Graphiques.

>> Rédacteurs : Valérie Déchaut-Geneste, Emilie Gilmer, Anne-Flore Hervé,
Marianne Peyri, Bruno Quattrone, Christian Villain.

>> Infographie : David Lory.

>> Crédits photos : Fotolia. Photo p.3 : Xavier Pierre.

PUBLICITÉ
Mistral Média, 42 avenue Kléber 75016 Paris
Tél. : 01 40 02 99 00. www.mistralmedia.fr
Directeur général : Luc Lehérecy
Directeur commercial : Vivian Favro

Impression : Vincent Imprimeries - 37000 Tours

CPPAP : 1020 G 87187
Conformément à la loi n° 78 17
du 6 janvier 1978 informatique
et libertés, chaque adhérent, abonné,
assuré, dispose du droit d'information,
de rectification et d'accès auprès
de la FCPE.



autorité de
régulation professionnelle
de la publicité



Certifié PEFC
Ce produit est issu
de forêts gérées
durablement et de
sources contrôlées.
pefc-france.org

ABONNEZ-VOUS À LA REVUE DES PARENTS

6 € par an pour 6 numéros

Nom :

Prénom :

Adresse personnelle :

Date et signature :

à renvoyer avec un chèque
à l'ordre de la FCPE. 108, avenue
Ledru-Rollin. 75544 Paris CEDEX 11